

La rubrique

DES PATRIMOINES *de Savoie*

Conservation Départementale du Patrimoine
NUMÉRO TROIS ■ AVRIL 1999



En couverture,
Vaches Tarentaise
à La Ginte.

La rubrique des Patrimoines de Savoie

Numéro trois

Conseil Général de la Savoie

Conservation
Départementale
du Patrimoine
4 rue du Château
73000 Chambéry.
Téléphone 04 79 96 73 54
Télécopie 04 79 85 56 05

Directeur de la Publication
Dominique RICHARD

Rédacteur en chef
Ivan CADENNE

ont collaboré à ce numéro

Françoise BALLEET
Yves BELMONT
Stéphane BONOMI
Yves BRUGIÈRES
Ivan CADENNE
Alain CANAL
Michel DIETLIN
Hervé FOCHAT
Jean-François LAURENCEAU
Jérôme MOTTINI
Olivier PASQUET
Gilbert PION
Philippe RAFFAELLI
Dominique RICHARD

saisie des textes
Caroline LANFANT

Crédit photographique

Ivan CADENNE
Alain CANAL, Service
Régional d'Archéologie
Etienne CHAMPELOVIER,
DRASM Annecy
André CHENE, Centre
Camille Jullian CNRS
Université de Provence
Coll. départ. Fonds COVIN
Diaporthèque du CAUE
Louis-Jean GACHET
Nadège CARRIQUOUD
Jean-François LAURENCEAU
Olivier PASQUET
Denis RIGAUD

Dessins
Yves BELMONT
Alain CANAL

Conception graphique
et réalisation

Editions COM'ACT
Dépôt légal
2^e trimestre 1999
Tirage 1500 exemplaires
ISSN en cours



Editorial

Aujourd'hui, à moins d'appartenir à d'autres époques ou d'autres logiques, il est bien malséant, lorsqu'on lance ou qu'on soutient depuis une collectivité, de la plus noble à la plus modeste, un projet touchant au domaine de la culture, de ne pas immédiatement ajouter qu'il s'inscrit sur le champ dans une politique culturelle déterminée. Il s'agit là d'afficher, outre un évident pouvoir de changer la face de notre petit monde, la grande ambition d'une action conduite sur le long terme. Excusons la puérile arrogance de la première revendication pour applaudir au courage qui sous-tend la seconde. A la lumière de l'expérience, il est instructif de constater la diversité des réalités cachées derrière une terminologie unique et de circonstance. Certes de grandes lignes-forces peuvent être tracées qui vont mobiliser crédits, énergies et susciter des vocations nouvelles. Une tradition bien ancrée dans l'histoire, une volonté politique farouche et partagée, un fil d'Ariane tendu par les meilleurs experts nationaux, un air du temps soufflé aussi depuis les ministères contribueront à ensemençer un terrain qui n'en était peut-être pas encore à la saison des semailles et lui faire produire les fruits attendus. Ainsi, en a-t-il été dans le département de la Savoie, lors de l'élaboration de la première convention de développement culturel signée en partenariat avec l'Etat le 23 octobre 1993 et que l'on s'emploie actuellement à renouveler. Des principes d'organisation en découlent contribuant dès lors à asseoir ce qui, d'initiative, se transmue en projet structurant et que d'aucuns auront tôt fait de baptiser « politique ». Aux côtés de ces actions dont, au moins pendant un temps, nombreux sont ceux qui revendiqueront la paternité, éclosent du terrain une foultitude de projets de moindre ambition qui prétendent aussi à vivre et à imprimer leur marque propre, à la place qui est la leur, dans le paysage culturel local. L'interventionnisme régulièrement sollicité des collectivités de proximité aboutit parfois, pour des raisons qui bien souvent échappent à une stricte logique technique, à un appui allant de l'assistance morale à un réel soutien financier. C'est une réalité constatée. Est-ce là une politique ? Le « traie de luz » ne cacherait-il qu'un costume d'Arlequin ?

Conservation Départementale du Patrimoine

Direction : Dominique RICHARD
04 79 96 74 20
Adjoint du directeur :
Ivan CADENNE
Ethnologue

Françoise BALLEET, archéologue
Philippe RAFFAELLI, historien
Jean-François LAURENCEAU,
assistant qualifié de conservation
Hervé FOCHAT, chargé
de l'informatisation des collections
Caroline LANFANT, secrétaire
04 79 96 73 54

Le secteur du patrimoine, dont l'ancien directeur régional des affaires culturelles de Rhône-Alpes, Patrice Beghain, écrivait justement que « comme le Loto, le Tour de France ou l'abbé Pierre », il était « un terrain d'entente, un sujet de fierté, une cause nationale, un instrument de lien social » pourrait-il faire exception ? Pourrait-il encore être celui des seuls musées et autres monuments historiques nationalement estampillés ?

A l'échelon territorial qu'elle occupe, la Conservation départementale du patrimoine de la Savoie est le point de rencontre des logiques et directives ministérielles et des aspirations locales. La proximité d'un tel service avec les porte-parole des uns comme avec ceux des autres, lui confère cette vocation d'interprète d'un code déontologique particulier à son sujet d'étude et son terrain d'action. Son rôle doit dépasser celui de responsable de collections ou musées départementaux qu'il sera bien sûr déterminant d'exercer lorsque seront inaugurés les trois premiers équipements (cf. La Rubrique n° 2) auxquels une convention particulière la liera. Les compétences scientifiques de ses membres sur la connaissance d'un patrimoine aussi diffus et protéiforme que le patrimoine rural, dont l'étude occupe le cahier central de ce numéro, l'impose comme partenaire essentiel d'un collège de spécialistes de différentes disciplines, allié à des acteurs du terrain. Il en ira peut-être ainsi également demain du patrimoine industriel.

Une politique du patrimoine devrait faire fi d'une sectorisation administrative et technique susceptible de stériliser les initiatives, mais au contraire lier aux différentes sphères de responsabilité, les tenants de disciplines relevant de l'ensemble du champ des sciences humaines et du patrimoine dans l'acception traditionnelle du terme avec le bout de la chaîne – amateur, propriétaire, porteur de projet... Ce que l'on s'accorde, selon la définition d'Isac Chiva (voir p. 9) à qualifier de patrimoine rural en est, au tournant d'un siècle et d'une civilisation, l'exemple parfait dans toute la complexité de sa problématique.

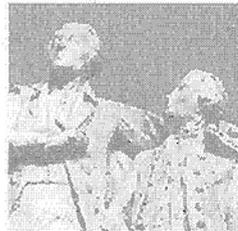
Dominique RICHARD
Conservateur en chef du Patrimoine

Disparition de Denys Pradelle. Architecte, il avait commencé sa carrière en 1946 à Courbevel. Chargé d'études pour la création des parcs nationaux français. Administrateur du Parc National de la Vanoise jusqu'en 1990. Enseignant à l'École d'Architecture de Lyon. Attentif aux enseignements de l'architecture traditionnelle, cet architecte était un homme de modernité.

Les collaborateurs de ce numéro : Yves BELMONT, Architecte des Bâtiments de France (04 79 71 74 99) ■ Stéphane BONOMI, CAUE (04 79 70 02 36) ■ Yves BRUGIÈRES, chargé de mission, Parc National de la Vanoise (04 79 62 30 54) ■ Alain CANAL, SRA, DRAC Rhône-Alpes (04 72 00 49 50) ■ Michel DIETLIN, chargé de mission, FACIM (04 79 96 74 37) ■ Jérôme MOTTINI, Architecte, CAUE ■ Olivier PASQUET, Architecte Géographe (04 79 32 60 71) ■ Gilbert PION, ADRAS.

La statue des frères de Maistre

Un monument centenaire



A la Belle-époque, l'engouement pour l'érection de monuments marqua le paysage républicain. L'exaltation du message civique à la mode antique répondait à une fonction d'édilité en concrétisant les préoccupations identitaires et patriotiques d'une opinion publique savoyarde naissante entre fidélité aux traditions et adhésion au nouveau modèle national et constitutionnel. La signification monumentale s'avérait un double effort, à la fois de mémoire et de reconnaissance, autour de la glorification de personnages emblématiques par l'inscription et l'allégorie. Cette monumentalité était encore œuvre de création qu'il faut distinguer de la société commémorative figée de l'entre-deux-guerres. Sa valeur éducative s'avérait remarquablement manifeste au delà des goûts esthétiques et de l'académisme interpellant un complexe savoyard de la Mère-Patrie.

En Savoie, François DESCOTES, un avocat conservateur catholique et le général Jean-François BORSON, un ancien officier de l'armée sarde devenu sous-chef d'état-major du maréchal CANROBERT en 1870 et auteur d'une *« Etude sur la frontière du sud-est depuis l'annexion... »* préconisant la création de troupes alpines en 1870, contribuèrent à partir de 1893 à l'essor de la Droite républicaine, un parti constitutionnel lancé par Jacques PIOT. François DESCOTES s'efforçait alors de rallier à la constitutionnalité les conservateurs catholiques savoyards qui avaient contribué au rattachement à l'empire français, catholique et prospère, de Napoléon III en 1860, déçus par l'ancêtre monarchie. L'encyclique *« Rerum novarum »* promulguée par Léon XIII en 1891 avait engagé l'Eglise dans un apostolat social suivie en 1892 de l'encyclique *« Au milieu des sollicitudes »* qui recommandait le ralliement des catholiques à la Troisième République.

Lors des élections au suffrage universel de 1898, la droite ralliée et les progressistes s'unirent pour s'opposer avec succès en Savoie à la montée du radicalisme qui se positionnait sur la question sociale et fiscale. Le boulangisme puis l'affaire Dreyfus eurent peu d'incidence politique dans l'opinion savoyarde au jeune patriotisme éprouvé en 1870-1871. En juin 1899, la politique du cabinet de Défense républicaine du président du Conseil WALDECK-ROUSSEAU raviva la question religieuse et le débat politique entre conservateurs et radicaux fit ressurgir un particularisme savoyard confus malgré la vivacité du sentiment d'appartenance nationale.

Le vœu d'un monument patriotique aux frères de Maistre avait été émis par François DESCOTES, au sein de l'Académie de Savoie dès 1876 mais le projet fut débattu et médiatisé abondamment par l'*Indicateur savoisien*, le *Courrier des Alpes* ou encore le *Patriote* pendant six années d'élabora-

tion. La double statue, symbole d'unité dans la différence, de conviction et de fidélité révèle l'état d'esprit temporisateur, l'ambiguïté « patriotique », de la majorité traditionnelle de la jeune opinion chambérienne qui faisait l'expérience de la démocratie.

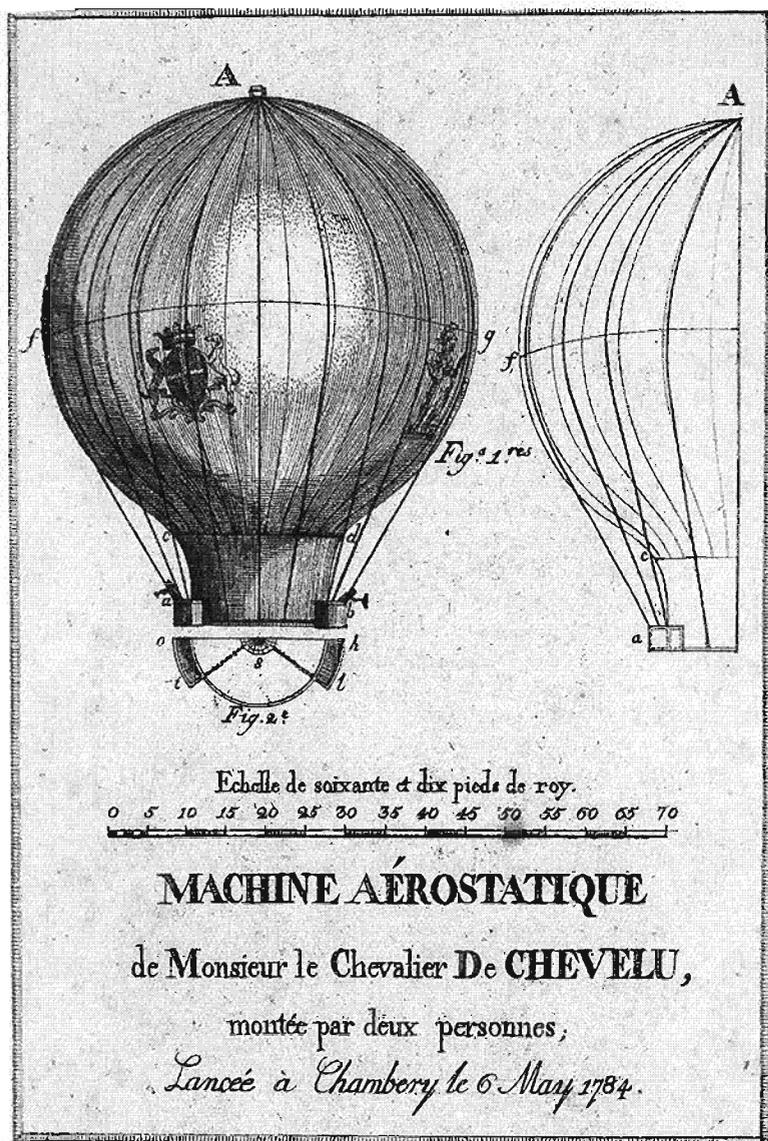
«... Et comme ces deux frères sont éminemment distincts, il est juste et très bon qu'ils soient associés. Car la plus parfaite unité ne gît point en la juxtaposition du semblable et du semblable, mais en l'identification du dissemblable et du dissemblable. La Providence a voulu que la plus parfaite harmonie fût obtenue par des dissonances, et l'union la plus sainte et la plus indissoluble... »

«...il me paraît que cette double figure de notre pays [...nos Alpes, tout ensemble formidables et aimables...] se peut réfléchir en ces deux frères, dont l'un commande le respect et l'autre l'affection, si contraires et si pareils. » (Gorgibus, *« Le Monument des de Maistre, statue double ou deux statues ? »* L'Indicateur savoisien, 13-20 avril 1895).

Le 15 novembre 1894, un Comité du monument de Maistre s'organisa sous la présidence du général BORSON et de François DESCOTES, secrétaire général. Le *« Projet de monument à élever à Joseph et Xavier de Maistre »* fut présenté à l'Académie de Savoie le 13 décembre 1894. L'Académie de Savoie constitua un comité d'initiative du monument aux frères de Maistre puis un comité de patronage et en avril-mai 1895 vota une subvention de cinq mille francs ; la création et l'aménagement du monument s'élevait à environ soixante quinze mille francs de l'époque ; toutes les bonnes volontés furent sollicitées par souscription, des particuliers aux communes savoyardes.

Le 27 décembre 1895, le Conseil municipal de la ville de Chambéry accorda quinze mille francs au projet réparti en cinq annuités. Sur proposition conforme du préfet, le Conseil général de la Savoie apporta cinq mille francs.





« Cette entreprise purement patriotique a l'appui de tous les patriotes sincères, sans distinction d'opinions ». (l'Indicateur savoisien, 25 juillet au 1^{er} août 1896).

Le 16 avril 1897, le Conseil municipal approuva la proposition d'emplacement sur le perron du château des ducs selon les préconisations de l'architecte départemental J. S. REVEL et le projet du sculpteur dieppois Ernest Dubois (1863-1931) qui exécutera aussi le monument du Souvenir français. Ce sociétaire des Artistes français depuis 1893, primé au Salon, était un élève du peintre-sculpteur parisien Alexandre FALGUIÈRE (1831-1900), au style vigoureux mais peu distingué, un prix de Rome considéré comme le créateur du Réalisme dans l'École française de sculpture. Le choix dénote le succès de la conformité au goût français et à l'Académisme aux références classiques. Quatre versions de la statue furent ébauchées par Ernest Dubois et débattues, la figure de la Savoie étant la plus controversée ! Une ébauche en plâtre de la figure de Joseph de Maistre datée de 1897 fut offerte par l'artiste à DESCOTES (pièce conservée au musée de Rumilly). La Revue des Arts décoratifs de juillet 1898 évoque le groupe de Joseph et Xavier de Maistre présenté au Salon : «...les deux figures ajustées à peu près comme le *Monge de Rude*, le *philosophe des Soirées de Saint-Petersbourg* passant sa main sur l'épaule du *romancier du Lépreux de la vallée*

d'Aoste. Ce grand bronze n'a rien d'original ; mais il se présente honorablement. - En janvier 1899, le Comité retint une courte inscription : « A Joseph et à Xavier de Maistre, La Savoie. Baron de Foeneste ».

L'aménagement du perron réalisé par l'entreprise BAZIN père fut dirigé par J. S. REVEL et A. BERTIN, architecte. Le 4 mai 1899, la première pierre fut posée et un historique en style épigraphique sur parchemin placé sous les assises du monument (copie conservée aux Archives départementales). A partir du mois de mai, la maquette du monument, aujourd'hui conservée au Musée savoisien, fut exposée à la critique publique dans la vitrine du libraire JANIN sous les Portiques. L'inauguration fut retardée par la fonte de la Savoie offrante. Le Courrier des Alpes lança un concours d'idées pour les festivités de l'inauguration. Le comité était attentif à l'esprit de concorde et au contenu des discours circonscrits « strictement sur le terrain patriotique et littéraire ». Une exposition maistrienne fut organisée. Après la pose d'une plaque commémorative à l'entrée de la maison natale de l'hôtel de Salins et une retraite aux flambeaux, le 19 août, l'inauguration officielle se déroula le 20 août 1899 : après l'éloge prononcée par Mgr TURINAZ à la cathédrale de Chambéry, quatre discours se succédèrent au pied de la statue en présence de la famille de Maistre et de la foule chambérienne (1^{er}, général BORSON, président du Comité avec la remise du monument à la ville - 2^e, Jules CHALLIER, maire de Chambéry - 3^e, M. le marquis COSTA DE BEAUREGARD au nom de l'Académie française - 4^e, François DESCOTES). Le général BORSON remit solennellement le monument au maire de Chambéry qui accepta le don : « Au nom de la ville de Chambéry, je reçois de vos mains ce Monument érigé à la mémoire impérissable de deux de ses plus illustres enfants ».

L'audition d'une cantate composée par François DESCOTES fut donnée non sans l'emphase oratoire patriotique propre à l'époque accompagnée par 150 musiciens des Cercles savoyards :

«...France, nous l'apportons nos gloires ; prends-les ! Elles sont bien à toi : Leurs oeuvres valent des victoires au livre d'or du peuple-roi ! Leur plume honore la patrie qui sera la nôtre à jamais ! Gloire à la France en leur génie ! Gloire aux grands écrivains français ! »

Un ballon, le « Xavier de Maistre », monté par deux capitaines de la Défense aérienne de Paris, décolla de la place du Palais de Justice. Concert, feu d'artifice et bal suivirent.

François DESCOTES réunira dans le Livre d'or les documents d'élaboration du projet et de la manifestation. Une réplique statuaire se préparait avec le monument radical dédié à Jean-Jacques Rousseau réalisé par MARS-VALLETT en 1910.

A l'occasion des anniversaires en 1952-1953 de la mort de Xavier de Maistre puis de la naissance de Joseph de Maistre, l'Académie de Savoie demanda à la municipalité de replacer la statue déboulonnée, comme la Sasson et Rousseau, par les nazis en 1943 et qui avait échappé de peu à la fonte. La restauration des parties endommagées fut réalisée par le sculpteur Auguste BIAGGI, sur une étude d'André JACQUES; la tête perdue de Joseph de Maistre fut refaite. L'allégorie de la

Savoie, trop détériorée ou plus dans le goût ne fut pas replacée. Elle sera fondue pour réaliser la nouvelle statue de Jean-Jacques Rousseau érigée sous les auspices de l'Académie de Savoie en 1962 au Clos Savoiron. L'érection de la statue restaurée se déroula le 14 septembre 1953 et une exposition en mémoire de la personnalité et de l'œuvre des frères de Maistre fut organisée aux Archives départementales. Elle préfigurait la manifestation *- Autour des frères de Maistre -* qui s'est déroulée du 6 décembre 1997 au 2 mars 1998 à l'occasion du dépôt du fonds d'archives de Maistre aux Archives départementales de la Savoie réunissant les institutions culturelles savoyardes. Après un colloque sur la littérature maistrienne et sa destinée européenne à l'Université de Savoie sous les auspices de l'Académie de Savoie, trois expositions, associant les Archives départementales et le musée des Beaux-Arts de Chambéry, la Conservation départementale du Patrimoine et la Mission du Développement Culturel du Conseil Général de la Savoie, ont proposé au public un parcours dans la ville sur la diversité littéraire et artistique de la créativité maistrienne illustrée par les réminiscences plus méconnues de l'œuvre pictural de Henri de Maistre (1891-1953), peintre mystique et directeur des ateliers d'Art sacré et de Xavier de Maistre, graveur d'aujourd'hui.

Notes

- *Le livre d'or du monument de Maistre* -

- Chambéry : A. Perrin, 1901, 374 p.

Chronique :

le centenaire de Xavier de Maistre. *Revue de Savoie*, octobre 1954, p 68.

Monument

des frères de Maistre : documents, plans et clichés des variantes du projet, Archives départementales de la Savoie, T 150 ; documents et coupures de presse, clichés du projet, Musée savoisien.

Maquette du monument des frères de Maistre par Ernest Dubois : moulage à creux perdu en plâtre, h 93 cm, inv. M 897, pièce

entrée avant 1906 (catal. Carotti, p 129 et catal. Aubert J. et Dumas P.

- *Sculptures : XI^e-XX^e siècles, collections du musée de Chambéry* -, p 72-73). Coll. Musée Savoisien.

Plaquette commémorative de la remise en place solennelle de la statue des frères de Maistre, préface de Henry Bordeaux et articles de Daniel-Rops, Henri Ménabréa, Bernard Secret, Paul Farinet, 1953.

Une acquisition de la Conservation départementale du Patrimoine : gravure illustrant le Prospectus de l'expérience aérostatique de Chambéry, le 6 mai 1784, et représentant la montgolfière du chevalier de Chevelu et de Xavier de Maistre, cinq mois après le premier vol de Pilâtre de Rozier.

Bibliographie

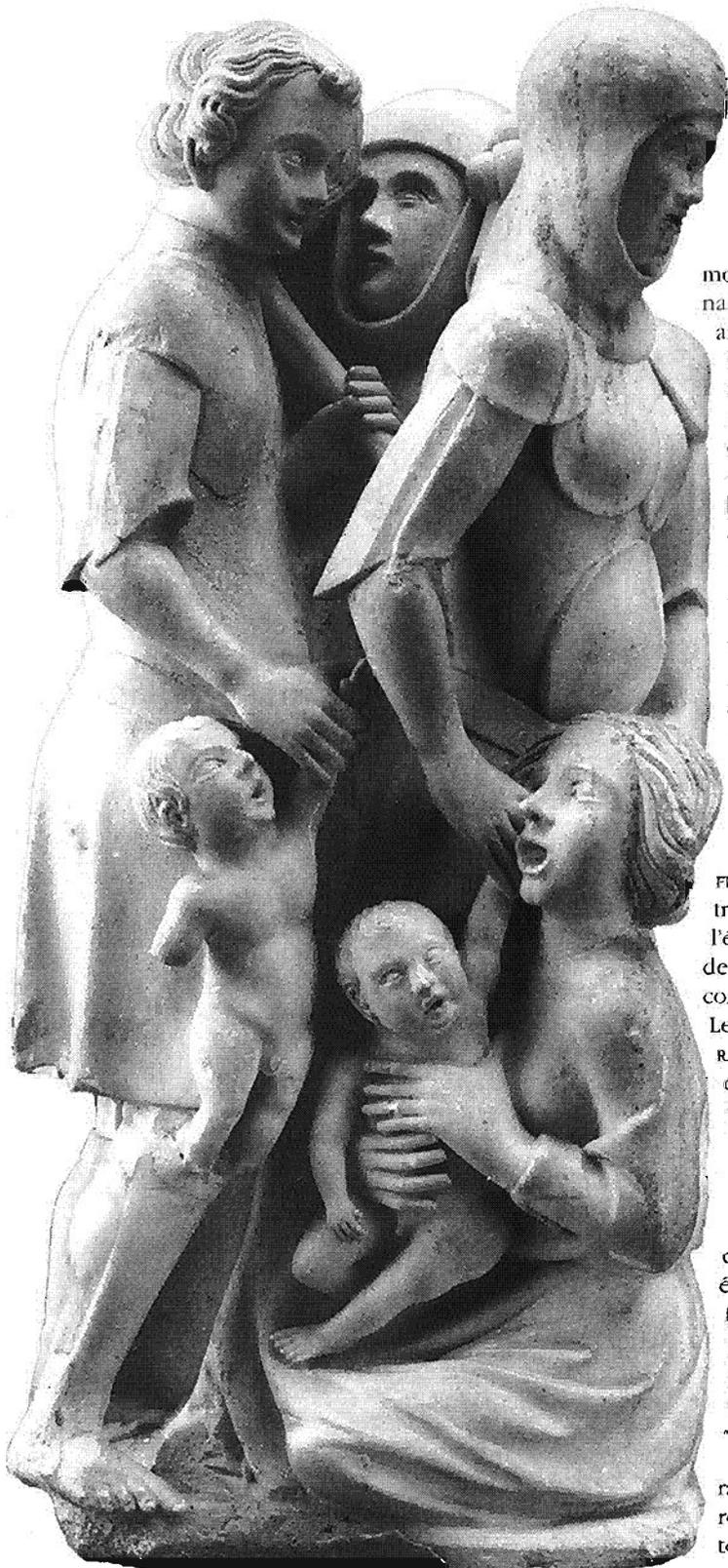
C. Sorrel, *La République dans la ville : Chambéry, 1840-1917*, SSHA, t XXXVII, 1980, pp. 187-190.





Une ymage d'albâtre au XIV^e siècle

à propos du décor de la chapelle des
Princes de l'Abbaye de Hautecombe,
ossuaire des Savoie



La difficulté d'attribution pour les œuvres médiévales relève de la mobilité et du statut même des maîtres intervenant au sein d'ateliers, à vocation collective et artisanale, bien éloignés du concept moderne de l'artiste surgit à la Renaissance. En Savoie, les rares pièces statuaires parvenues jusqu'à nous peuvent être confrontées aux séries conservées des archives comptables. Une « ymage » considérée comme provenant de l'abbaye de Hautecombe est révélatrice de cette difficulté. Il s'agit d'un fragment statuaire d'un « *Massacre des Innocents* » conservé aux musées de Chambéry depuis au moins 1863 et issu des collections de la Société d'Histoire Naturelle de Savoie (inv. 1) 8694, haut-relief en marbre ou albâtre, H. 38 cm. x L 17 cm) qui avait été attribué par F. BARON à l'atelier de JEAN DE BREQUISSENT, actif à Paris en 1313-1314, en référence au maître d'œuvre de la Chapelle des Princes mentionné dans les archives comtales¹.

En 1331, le comte de Savoie AYMON LE PACIFIQUE (1329-1343) avait fait entreprendre la construction d'une vaste chapelle seigneuriale dans l'église abbatiale destinée à accueillir l'ossuaire des princes de la Maison de Savoie ; l'abbaye confirmait ainsi son rôle de haut-lieu dynastique. Les pompes funèbres de YOIANDE DE MONTEFERRAT, comtesse de Savoie et de sa fille Catherine eurent lieu le 24 décembre, le jour même du transfert des ossements princiers dans la chapelle à peine achevée. Il fut alors procédé à l'exhumation et au dépôt d'une vingtaine de dépouilles humberiennes. Le comte AYMON avait choisi l'abbaye comme résidence de prédilection de l'hôtel itinérant de Savoie et fait édifier un palais seigneurial dont il subsiste une façade gothique englobée dans la ferme abbatiale moderne. L'abbé DOM ALPHONSE DELBÈNE le décrit comme vétuste à la fin du XVI^e siècle dans son *Fragmentum descriptionis sabaudiae*, «... *Altæ Combae palatium antiqui operis...* ».

Ce transfert de 1342 et le programme décoratif funéraire de la Chapelle des Princes allaient revêtir une importance particulière dans l'historiographie officielle savoyarde. L'obituaire « *Chronica abbatiae altacombe* » ou « *Chronique*

de Hautecombe fut très probablement composée à l'occasion de la fondation et du transfert. Il s'est appuyé, outre sur les obits, sur les épitaphes et une généalogie humbertienne appendue aux murs de la Chapelle comme l'attestait encore au milieu du XVII^e siècle le célèbre historiographe Samuel GUICHENON. Le ou les chroniqueurs avaient recueilli des sources issues de la tradition orale amalgamant le mythe dynastique fondateur de « *Bérolde de Saxe* » à la chanson de geste de « *Givart de Roussillon* ».

Des deux versions de cette chronique de Hautecombe, à l'origine de la fameuse « *Chronique de Savoie* » de Jean d'ORVILLE dit CABARET (1419), l'une en latin, l'autre en français, il ne resta qu'une version latine copiée au XVI^e siècle et publiée par Domenico Promis dans les « *Monumenta Historiae Patriae* », S.S.I., 671-678.

Les bâtiments abbatiaux mal entretenus, dont la Chapelle des Princes, ont été endommagés à l'époque révolutionnaire comme l'atteste une des « *Douze vues des environs d'Aix* » du paysagiste savoisien Prosper DUNANT en 1817. Leurs ruines furent restaurées dans le style troubadour par l'architecte Ernest MELANO (1792-1867) lors de la reconstruction de 1824-1839 impulsée par le roi CHARLES-FÉLIX (1821-1831), patron de l'abbaye. La nécropole royale devenait ainsi un symbole contemporain de l'attachement dynastique à la terre ancestrale nécessaire à l'exercice du « *Buon Governo* ».

En janvier 1825, un gentilhomme de la chambre du roi, le marquis PAUL D'ONGIEUX DE CHAFFARDON et le chevalier MELANO furent missionnés par CHARLES-FÉLIX pour fouiller l'église abbatiale. Des caveaux et des ossements seront alors découverts. Sur billet royal du 11 février 1825, l'archevêque de Chambéry fit procéder le 26 mai 1825 à une sommaire-apprise, s'appuyant notamment sur les inscriptions dégagées dans les caveaux, des dépositions assermentées et l'expertise du docteur Rey. Elle fut solennellement confirmée le 31 mai suivant à Hautecombe (procès-verbaux des fouilles, Regist. de l'archev., janvier 1825-août 1826²).

Fragments statuariers, débris d'inscriptions et de reliefs furent conservés et insérés dans le mur septentrional du cloître abbatial. Ces 63 « *objets d'antiquité* » servirent de modèles pour la reconstruction néo-gothique de Melano comme d'ailleurs les gisants princiers publiés en 1660 par GUICHENON.

Le programme de décoration de la Chapelle des Princes vers 1342

Il ne subsiste aujourd'hui que quelques fragments statuariers épars. Ils permettent de reconstituer le programme commandé par le comte AYMON confrontés à des extraits de comptes de châtelainies savoyardes ou delphinales. Sa réalisation fut placée sous la direction de JEHAN DE BRECLESENT, maître d'œuvre ou « *magister operis* » attesté en 1331 dans un compte de subsides de la châtelainie savoyarde de Chanaz³.

Le décor peint

L'ornementation fut confiée en 1341-1342 aux peintres comtois GIORGIO DELL'AQUILA, un maître florentin⁴ assisté de JEHAN DE GRANDSON, d'origi-

ne lémanique⁵; la voûte avait été ornée à l'origine de croix d'argent sur fond de gueules mais les thèmes muraux ne sont pas connus. Ces peintres ont ils également réalisé le coloriage du décor sculpté ?

Le décor statuaire

Il ne reste que quelques fragments statuariers datables du XIV^e siècle qui permettent de reconstituer le programme de décoration de la Chapelle.

Une galerie coloriée des Douze apôtres

Des statues des Douze apôtres dans le goût des galeries françaises du XIV^e siècle qui avaient été colorières d'or, d'azur et de vermillon, il ne subsista que les fragments du cloître abbatial où peuvent être remarqués un saint Jacques-le-Majeur, un torse de saint Jean, d'autres pièces indéterminées avec parfois des traces de dorure ainsi que deux pièces en remploi dans l'église de Saint-Girod-en-Albanais avec attributs postérieurs de saint Pierre et saint Paul et deux autres éléments placés aux contreforts de la chapelle de Hautecombe mentionnés par Claudius BLANCHARD dans son étude de 1875⁶.

Un cycle de l'Enfance du Christ

La Chapelle des Princes conserve encore deux pièces statuariers d'un cycle de l'Enfance du Christ. Un « *roi Hérode* »⁷ et une « *Présentation au Temple* »⁸. D'après BLANCHARD, un groupe de « *La Nativité* » conservé au musée royal de Turin proviendrait de la Chapelle. Il avait été donné au roi CHARLES-FÉLIX en 1824 par M. LANDROZ, un co-propriétaire de l'abbaye, d'après une lettre communiquée par le docteur GUILLAND. Une « *Présentation de l'Enfant* », trop mutilée, ne fut pas jugée digne d'être envoyée au roi. Ce pendant retrouvé au fond d'un garde-meuble dans la maison LANDROZ transmise par héritage au docteur GUILLAND, fut présenté à l'exposition artistique organisée à Chambéry en 1863.

Le Massacre des Innocents

Ce fragment proviendrait de l'abbaye de Hautecombe d'après l'inventaire de Jules DAISAY (inv. D 8694, musée d'archéologie municipale et départemental, catalogue complet des collections.-Chambéry : A. Perrin, 1896 : « *groupe de figures en pierre blanche sculptée, massacre des Innocents, du 16^e siècle, Hautecombe H.N.* »), très probablement par l'intermédiaire du docteur GUILLAND lors de l'organisation de l'exposition de 1863 ; il correspond tant par le style que par l'importance du thème au cycle de la Chapelle des Princes.

Ce haut-relief vraisemblablement en marbre ou albâtre de Mésage est caractéristique du maniérisme de la sculpture française du XIV^e siècle. La petite sculpture sur albâtre était coloriée et dorée, en général enchâssée en applique ou en retable dans des hucheries de bois également peintes.

Grâce à un extrait de compte de la châtelainie delphinale de Vizille daté de 1336, publié par Thérèse SCLAFERT, il est possible de dater et de connaître le nombre de sculptures ornant la Chapelle des Princes ainsi que les conditions de leur transport⁹.



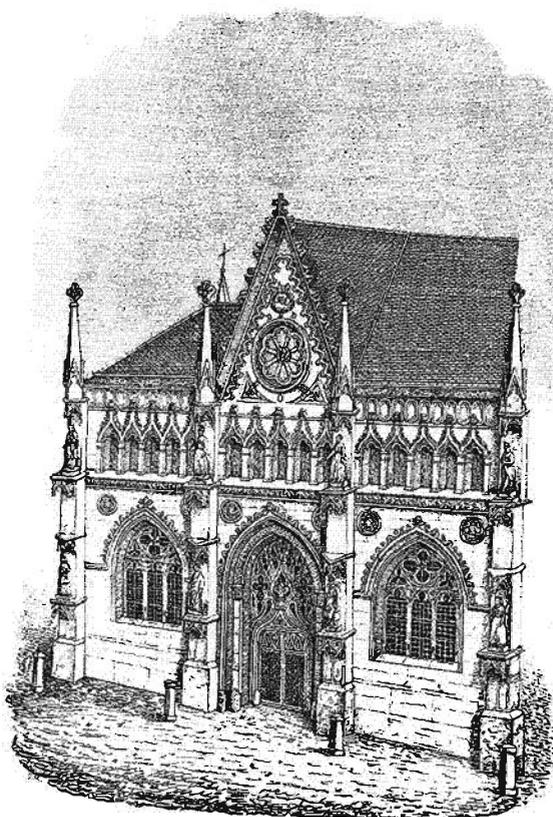


Le dauphin HUMBERT II fit extraire de la « perrière » de Mésage, réputée pour la qualité de son marbre et de ses albâtres blanc ou noir, quarante-cinq blocs de marbre et d'albâtre destinés à la décoration de l'ossuaire de Hautecombe qui furent charroyés jusqu'au port de Gières sur l'Isère à la charge du châtelain de Vizille. Depuis la trêve de 1334, les relations delphino-savoyardes s'étaient en effet améliorées.

Un extrait de compte de la châtellenie comtale de Montmélian daté de 1336, également publié par Thérèse Sclafert¹⁰, mentionne leur acheminement jusqu'à Chambéry par voie d'eau et charroyage à la charge du châtelain comtal ; il permet d'identifier de plus le maître tailleur ou « magistro lathomo » de la Chapelle des Princes. Il s'agit de Nicolas DE NEUFCHÂTEAU EN LOTHARINGIE. Ce tailleur lorrain ou luxembourgeois dégrossira les blocs à Chambéry en quelques jours, avant leur transport par voie d'eau jusqu'à Hautecombe où il les achèvera^{10 et 11}.

L'ancienne attribution à l'atelier de sculpture de Jean DE BREQUESSANT, peut être ainsi éclairée en tenant compte des relations privilégiées entretenues, grâce à l'arbitrage du conflit delphino-savoyard par les Valois, avec le creuset artistique parisien. Le travail de maître tailleur ou tailleur d'images, notamment sur marbre ou albâtre était très considéré au moyen-âge. Sous la responsabilité d'un maître, les tâches d'exécution étaient hiérarchisées, plusieurs mains intervenaient souvent sur une même pièce d'après un modèle en plâtre ou en bois. Cette pratique est bien attestée dans la statuaire bourguignonne au XV^e siècle avec l'usage de modèles, de répliques et de réductions¹².

Description historique de Jacquemond. Façade restaurée de l'église abbatiale, 1843.



Notes

1. Aubert J. et Dumas P. - *Sculptures XI^e-XX^e siècles, collections du musée de Chambéry* - Chambéry, 1983, p.15.
2. Jacquemond Joseph - *Description historique de l'abbaye royale d'Hautecombe et des mausolées élevés dans son Eglise aux princes de la maison royale de Savoie* - Chambéry : Puthod et Perrin, août 1843). Coll. CDP.
3. Attribution au maître d'œuvre Jehan de Brequesant : - *Librauit magistro Jobanni de Brecalesent magistro operis capelle domini que fuit apud Altam Combam pro operibus dicte capelle faciendis per litteram domini de mandato quod traderet ipsi magistro Jobanni pecuniam sibi necessariam pro operibus dicte capelle. Ita Quod propter defectum pecunie dicte opera non retardarentur datam Chamberiaci 27a die mensis decembris*

anno CCC^o XXXI^o et per instrumentum publicum dicti magistri Johannis de computo facio cum ipso curato de omnibus in dicta capella factis (1)... XVIII libras XV solidos gros. Turon.
Compte du receveur de Chanaz, 27 décembre 1331 (Mém. Doc. Soc. Sav. Hist. Arch., tome V, 1861, p. LIV à LV, Compte-rendu séance du 17 mars 1861).

4. *...Librauit magistro Georgio Delaygli pictori domini. qui capellam nostram Alle Combe pinxit solempniter accedentes premita pro meritis sibi reddere cupientes.* - Compte du châtelain de Chambéry, 1341-1342 (Dufour A. et Rabut F. - *Les peintres et les peintures en Savoie du XIII^e au XIX^e siècles* - Mémoires et documents de la Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie, t XII, 1870).

5. Rémunération du peintre Jean de Grandson assistant du maître Georges : *...Lib. Iobanni de Grandissimo pictori ex dono et remuneracione sibi factis per dominum quando complete fuerunt picture capelle domini allecombe in ipsius recessu III florenas auri. Lib. pro eodem valletto magistro Georgii pictoris II flor. auri.* - (Cibrario L., Promis D. - *Documenti, monete e sigilli... raccolti in Savoia... per ordine del Re Carlo Alberto* - Torino : Stamperia Reale, 1833).

6. Blanchard Claudius - *Histoire de l'abbaye de Hautecombe* - Mém. Ac. de Sav., tome I, 3^e série, 1875).

7. *Roi Hérode* - (exposition - *Les fastes du gothique : le siècle de Charles V.* - Paris : Grand Palais, 1982, catal. n°17).

8. *Présentation au Temple* - (exposition - *L'Europe gothique : XII^e-XIV^e siècles* - Paris : musée du Louvre, 1968, catal. n°143).

9. *... pro charreyo quadraginta quinque lapidum de marbre et de alabastre tam magnorum quam parvorum extractorium in pereria de Mesatico et ad opus Comitit Sabaudiae pro una tomba facienda apud Altam combam pro dicto comite. videlicet u dicta pereria usque propre portum de Geria ad aquam Ysere et pro quinque leymis sibi grepis faciendis ad decendum dicto lapides e pro mercede centum et decem boverium qui fuerunt in dicto charreyo faciendum et pro carpentoribus qui dicta leymis et grepas fecerint et pro canabo et ferro ibidem positus...* XIV £ XVI sol IX den - Compte de la châtellenie delphinale de Vizille, 1336 (Sclafert T. - *Le Haut-Dauphiné au Moyen-âge*, 1926, p 439 et suivantes, comptes des châtellenies delphinales n°774 ; Archives départementales de l'Isère).

10. Attribution au maître tailleur Nicolas de Neufchâteau en Lotharingie : - *Librauit Nicolao de Novacastro in Lotaringia magistro lathomo capelle domini de Alta Comba pro charreagio lapidum de alabastro pro dicta capella, videlicet a portu Gerie per Isaram superius usque opud Montemelliantum et a Montemelliano apud Chamberlacum, ultra hoves babitos ex gratia ut in particulis... XXXIX solidos gross. Turon. Et X den geh.* - Compte de la châtellenie de Montmélian, 1336 (Sclafert T. - *Comptes des péages de Montmélian de 1294 à 1585*, 1932 et *Revue de Géographie Alpine*, t XXI, 1933, p 591-605; Archives départementales de la Savoie, SA, inv. 51, Monunclian, paaq 1-56).
11. Bernard F. - *Histoire de Montmélian...* - Chambéry, 1956, p. 193.
12. (voir, l'article de C. Lapaire dans *Genava* XXI, 1983).

La demande sociale de patrimoine exprimée par les populations, les publics, les touristes... a contribué largement à l'extension d'une définition par trop restrictive. Du patrimoine, « héritage du père » on est passé aux œuvres, à des objets, à des techniques, des savoirs... au point d'englober dans cette notion la quasi totalité de l'activité humaine. La mise en catégories a permis de sérier ces patrimoines aussi divers qu'abondants et l'on en est venu ainsi à parler de patrimoine archéologique, historique, ethnologique, artistique, scientifique...

Par commodité administrative et scientifique on évoque aussi le patrimoine urbain, industriel, rural... A la demande de l'ancien ministre de la culture Jacques TOUBON, Isaac CHIVA a déterminé, au regard des sciences sociales, ce qui fait partie du patrimoine culturel rural :

- Les immeubles, formant ce que l'on nomme l'architecture rurale, agrégée ou non (villages, hameau, habitat et édifices dispersés) ; - les paysages façonnés au cours des âges par les gens vivant de la terre et, plus généralement, de l'exploitation des ressources de la nature ; - les produits du terroir adaptés aux conditions locales et aux besoins des hommes qui les ont élaborés ; - les techniques, outils et savoir faire qui en ont

permis la création et qui demeurent indispensables pour en rendre possible l'entretien, la restauration, la modification et la modernisation dans le respect de la logique constructive et de l'esthétique de l'ensemble immeubles/habitat/paysage. C'est-à-dire que ces techniques s'étendent à des symbolisations et à des significations culturelles au sens plein des termes.

... Architecture, organisation de l'habitat, paysage ainsi que techniques et savoir faire indispensables à leur entretien forment un tout indissociable : ils doivent être pris en compte, ensemble et simultanément, par toute politique digne de ce nom. »

On l'aura compris avec cette définition, c'est l'ensemble des signes témoins des modes d'existence des communautés d'habitants qui constitue le patrimoine rural. Le rural n'est plus seulement identifié à la paysannerie, à l'agriculture, mais renvoie à un questionnement de la ruralité. Les campagnes et particulièrement la montagne malgré la permanence d'éléments de paysages forts et distinctifs qui expliquent une mémoire très ancrée, une abondance de représentations symboliques et de mythes, ont connu de profondes mutations. La rurbanisation croissante de la Savoie, le développement touristique, ont affecté



*Le Laisonnay à
Champagny le Haut,
Tarentaise, Vanoise.*





té la distinction urbain rural. S'intéresser au patrimoine culturel rural c'est tenter de comprendre comment une population a construit au cours de son histoire, son territoire, comment elle se mobilise autour de son patrimoine. Le fait d'habiter un même village ne définit pas nécessairement un espace social commun. On sent bien que c'est dans le rapport à l'espace que se jouent des moments et des formes de mobilisation, de construction, de changements, des identités des groupes habitant un territoire. Regardons comment une communauté rurale dispose de l'espace. Elle l'exploite sous différents aspects : culture, pâture, ressources minérales, énergétiques, matériaux de construction. Elle l'aménage : abris, stockage, voies de circulation, protection contre l'érosion, projet de développement... Elle y ins-

restructurations engendrés par l'adaptation des activités économiques, y compris l'agriculture qui s'adapte à la mondialisation des marchés, le développement touristique si prégnant en Savoie. Bien sûr les particularités de l'espace naturel, le milieu alpin ont façonné le paysage.

Pour autant la Savoie ne se résume pas au seul domaine montagnard et quelle que soit la zone, de montagne, de plaine, de collines, la même problématique d'approche peut servir de grille de lecture.

Dans tous ces territoires aujourd'hui confrontés à une certaine déprise, à une intégration poussée à la société globale, à des logiques de développement technicisées, on mobilise l'histoire, le passé, les traditions pour recomposer une identité comme si succédant à une époque où l'on

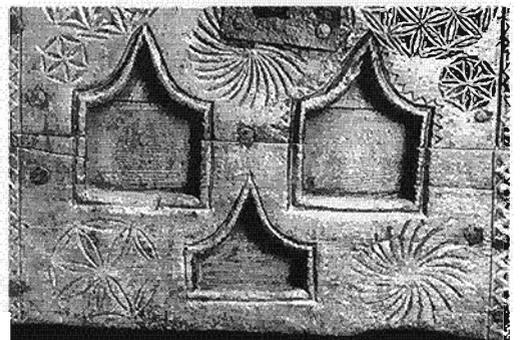


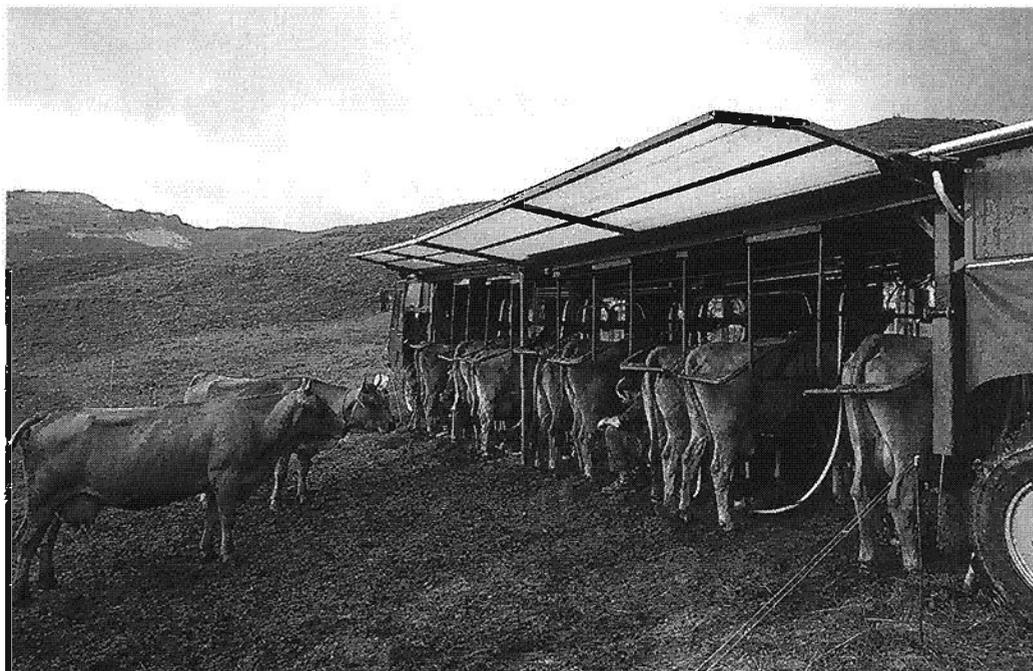
Ci-dessus, chalets d'alpage à Albiez-le-Vieux.

A droite, détail de coffre.

crit aussi des signes du fonctionnement de la communauté : droits et devoirs relatifs à la jouissance de cet espace : propriété individuelle et espace communal, limite de l'espace collectif, limitation des nuisances, arbitrage des conflits. Elle produit, enfin, des représentations de cet espace qui expriment cohésion et concurrence dans la communauté. C'est dans la compréhension de ces stratégies individuelles et collectives, les pratiques sociales et culturelles des différents groupes que l'on perçoit, que se révèle la complexité du lien social. Le territoire dans sa dimension de village, ou parfois de pays, exprime cette identité, cette force de « l'être ensemble ». La construction d'un territoire commun s'inscrit dans ce rapport espace-temps, une temporalité confrontée aux changements et mutations. On ne peut pas comprendre la recomposition de l'espace rural si l'on n'a pas une connaissance claire, de l'activité des hommes qui l'habitent, qui mettent en œuvre ces stratégies d'organisation de l'espace, des processus de

avait le sentiment de maîtriser son espace, de le façonner à sa mesure, on sentait perdre tout contrôle, toute gestion du bien commun. Il semblerait alors que la mobilisation des acteurs locaux autour du patrimoine soit une ré appropriation symbolique de cette territorialité, capable de générer un nouveau « bâtir ensemble ». On sait aussi aujourd'hui combien la recomposition de l'identité peut prêter à des dérives culturelles et





*A gauche, traite au
Cornet de Roseland,
Beaufortain.*

*Ci-dessous, village de
Celliers, Tarentaise.*

idécologiques. Toutefois ce travail de réflexion sur ce qui fait sens pour l'ensemble d'une communauté d'habitants ne conduit pas nécessairement à un repli, une rétraction du monde mais peut au contraire conduire à opérer de nouvelles lectures du passé, des traditions, à recomposer un savoir vivre au monde. Faut-il rappeler pour illustrer ce propos, que si le baroque savoyard peut être lu comme un témoin culturel du passé, le baroque a représenté, au moment de son émergence, l'introduction d'une forme de modernité. La tradition ne serait trace que de ces successives modernités, passée au crible de notre mémoire sélective.

Il est des processus de patrimonialisation tout à fait modernes, qui autour de produits locaux, véritables héritages culturels, loin de tout artifice de folklorisation, renforçant les liens au territoire, réinventent un projet. C'est le cas des démarches de labellisation, de demandes d'appellation d'origine contrôlée, mises en œuvres par des producteurs. Il y a là une reconnaissance de savoirs, une valorisation de pratiques, une mobilisation des acteurs économiques redécouvrant la dimension culturelle d'un objet, d'un produit reconnu comme faisant partie du patrimoine local, régional.

Où l'on voit bien que le patrimoine culturel rural possède une dimension particulière, nous interroge sur son appropriation par les différents groupes sociaux dont les demandes peuvent être contradictoires, voire conflictuelles. La valorisation du patrimoine rural en Savoie ne peut faire abstraction de ces réflexions nées des préoccupations de maintenir un équilibre, une utilisation durable de l'espace montagnard. C'est dire aussi combien le patrimoine rural, par la diversité de ses acteurs, requiert une approche anthropologique, une « ethnologie du présent » de ces **Terres des Alpes**.

Les articles du dossier qui suit illustrent les interventions que peuvent mener les services tels que le S.D.A. (Service Départemental d'Architecture), le P.N.V. (Parc National de la Vanoise), le C.A.U.E. (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement), la F.A.C.I.M. (Fondation pour

l'Action Culturelle Internationale en Montagne), dans le souci de reconnaître ce patrimoine, le valoriser et favoriser une ré appropriation par les acteurs locaux.

Dans un souci d'efficacité, ces différents services rassemblent leurs compétences pour offrir aux acteurs locaux, les réponses les mieux appropriées à leurs demandes. Chacun aura compris que la valorisation du patrimoine rural passe d'abord par une connaissance fine faisant appel aux ressources des disciplines scientifiques, à l'expertise architecturale mais aussi à la réflexion des experts économiques et touristiques.

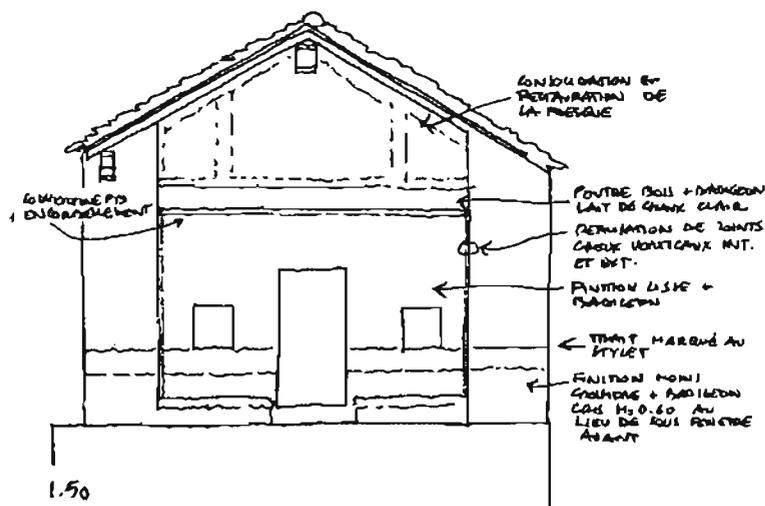




Les chemins de l'histoire passent par Lanslevillard

Il y a milles façons d'aborder le patrimoine rural, tant il est vaste et omniprésent. On dira ici, en se risquant à le définir, qu'il recouvre pour le moins les vestiges matériels antérieurs à la révolution industrielle – ou contemporains de sa naissance – qui sont parvenus jusqu'à nous. Par son étendue, le patrimoine rural se retrouve de ce fait à l'opposé du patrimoine monumental – des monuments historiques – qui reposent, eux, sur un principe d'exception. Il est cependant des situations où les deux se rencontrent, comme aux chapelles de Lanslevillard, en cours de restauration dans le cadre du projet des « Chemins de l'histoire ». Ces modestes chapelles sont devenues, par le soin de la restauration qui y a été apporté, tout comme par l'originalité du programme muséographique qui les accompagne, extraordinaires. On se proposera ici d'évoquer ce qui a rendu leur restauration exemplaire, en laissant de côté ce qui a trait au matériel rassemblé, préparé et exposé, qui mérite de faire l'objet d'un article à part.

Lanslevillard, chapelle Saint-Jean-Baptiste.

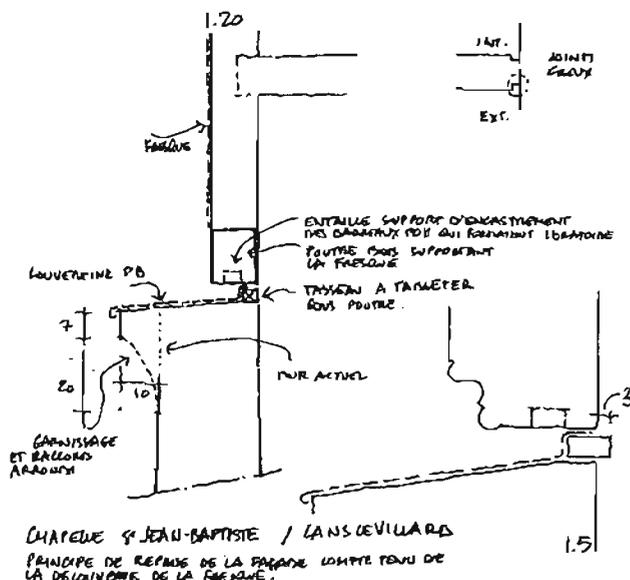


On relèvera tout d'abord que les toitures, lorsqu'elles ont été refaites, ont été réalisées avec une simple couverture de lauzes (de Bergame, à bords abattus). Ces lauzes ne sont pas seulement là pour porter la neige : elle protègent elles-mêmes les édifices. Les rives et égouts ont été de ce fait libérés de toutes les planches et surépaisseurs qui viennent d'ordinaire les alourdir singulièrement. Lorsque le regard descend le long des façades, il découvre, avec un peu d'attention, que celles-ci n'ont fait l'objet que de reprises ponctuelles : les enduits sains ont été laissés en place. Les nouveaux enduits, de chaux et de sable de carrière, local, non tamisé, et jetés à la truelle ne diffèrent des anciens que par la laitance qui les protège encore, et qui s'effacera avec le temps. Les façades principales sont lisses et badigeonnées, tout comme l'entourage des ouvertures, où apparaît un décor incisé.

Le travail du bois n'est pas de reste. Il faut se faire raconter la reconstitution du plafond à couvre joints moulurés de la chapelle Saint Etienne, qui a été reconstitué, et qu'un badigeon blanc (et ocre rouge pour les moulures) intègre en un seule venue, que reprend le décor du chœur, rehaussé d'ocre jaune. A ce plafond répond un plancher brut de sciage, à jointures rabotées. Ce plancher est ciré. Les arrêts de bois des châssis à (tout) petits bois blanchis à la chaux viennent se loger dans une double feuillure qui retient la lumière. Des clous forgés tendent les grillages de cuivre qui les protègent au dehors.

Ces quelques traits ne font qu'introduire une description qui est ici volontairement limitée au corps d'état qui font le lot commun du patrimoine rural, où la sobriété et le naturel rejoignent une distinction et un raffinement qui témoignent, avec cette restauration, du rôle qu'il peut jouer dans notre société.

La restauration des chapelles a été conduite par la mairie de Lanslevillard, sous la maîtrise d'œuvre de Guy DESGRANCHAMPS, architecte du patrimoine et de l'agence Sic-Com, Patrick GIVÉLET, assisté de M. Marc GIVRY, architecte. Travaux de maçonnerie : entreprise Comte. Couverture : Garin. Décor chapelle Saint Etienne : Poncet.



Le patrimoine bâti dans le Parc National de la Vanoise témoignage en péril



Le bâti constitue le témoin le plus visible d'une présence de l'homme dans la montagne, de la relation étroite qu'entretenaient les sociétés montagnardes avec leur milieu. Force est de constater qu'en matière de patrimoine bâti beaucoup d'éléments se sont irrémédiablement perdus et ce qui reste, est menacé tant par l'abandon, la ruine rapide que par la reprise de ces édifices avec ou non changement d'usage entraînant le plus souvent leur banalisation et une perte de sens culturel.

Restaurer le patrimoine d'alpage n'est pas une chose facile. Il a été conçu avec des techniques qui n'ont plus cours aujourd'hui, pour un usage qui, lorsqu'il reste agricole, a considérablement évolué. Ces édifices en maçonneries de pierres appareillées à la terre ou au mortier de chaux n'ont pas de fondations. C'est la toiture lourde recouverte de lauzes constituant une griffe qui donne la cohérence de la construction. Ces bâtiments ne sont pas rigides mais s'ajustent au gré des saisons, gel et dégel. En fonction de l'hygrométrie, les murs respirent. Leur âge témoigne de la durabilité de tels constructions.

En matière de patrimoine culturel, il n'y a pas de vérité absolue. Il nous faut d'urgence réapprendre à intervenir sur le bâti ancien dans une démarche modeste ; bannir le ciment, non parce qu'il est mauvais en lui-même, mais parce qu'il est incompatible avec les principes constructifs des bâtis traditionnels ; réhabiliter la chaux, le plâtre, la terre, les sables graveleux, les enduits, les badigeons qui sont autant d'éléments essentiels dans ces édifices.

Il importe de montrer voir démontrer par l'action qu'il est possible d'intervenir sans dénaturer, de faire évoluer l'usage sans trahir la tradition.

Deux opérations pilotes en Vanoise

Le Parc national de la Vanoise s'est engagé en partenariat avec les communes de Planay, propriétaire du chalet de Ritord, et de Termignon pour les chapelles d'alpage dans deux opérations de restauration au cours de l'été 1997.

Il a été fait appel à des artisans locaux pour la réalisation de ces travaux, artisans encadrés par une maîtrise d'œuvre rompue à la mise en œuvre de matériaux traditionnels dans des opérations de restauration.

Le chalet d'alpage de Ritord

Dans le cas du Chalet de l'alpage du Ritord, l'intérêt patrimonial dépasse le simple bâtiment. C'est la poursuite de l'activité liée à cet édifice - la fabrication à l'alpage de Beaufort- qui constitue l'élément patrimonial essentiel. Cela suppose un regard et une approche du bâtiment qui intègre cette donnée. Il n'est pas question de nier le témoignage que représente cet édifice, mais le fait que l'activité agricole s'y poursuive implique une démarche spécifique, permettant de faire



évoluer la construction. Le travail de réflexion, les relevés ont été réalisés en concertation étroite avec le Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine et le CAUE de Savoie.

L'ensemble bâti est constitué d'une cave ancienne caractérisée par sa charpente primaire, et d'une structure type halle accolée qui, elle, date de 1948 et se distingue par une charpente triangulée.

La cave était le lieu de fabrication et d'affinage du Beaufort et servait d'habitation pour le fromager. Les murs percés de quelques fenêtres étaient enduits, la couverture faite de lauzes et de tavaillons comme la plupart des toitures de cette vallée. Le projet vise à redonner son caractère à ce bâtiment, tout en ouvrant deux petites fenêtres supplémentaires pour le confort des saisonniers, en recouvrant le toit tel qu'il était et en enduisant les maçonneries.

La halle qui accueillait les animaux est aujourd'hui transformée en atelier de fabrication. Les murs n'ont jamais été enduits et le toit, couvert dès son origine de tôles. Le projet n'a envisagé là que du gros entretien et certainement pas une restitution de ce qui n'a jamais existé. La distinction des époques de construction, et des usages des différents éléments du bâtiment ont été pris en compte dans la restauration. La halle a été recouverte de tôles, les joints des maçonneries rechargés mais non enduits.

Enfin, jusqu'aux années soixante, il n'était pas envisageable de vendre du Beaufort d'alpage sur le lieu aux touristes, ou plus exactement cela ne nécessitait pas d'installation spécifique. Aujourd'hui c'est le cas. Plutôt que d'effectuer la vente dans un cabanon « chalet » à image « montagne » pour des raisons de commodité, il a paru plus cohérent vis-à-vis du patrimoine de construire un espace de vente réduit faisant corps avec le bâtiment en respectant formes, volumes et matériaux existants.

La question récurrente sur la restauration à travers l'usage de matériaux traditionnels concerne le surcoût qu'elle engendre. Il est donc impor-

tant d'être précis sur le coût d'une telle opération.

Pour la reprise d'une toiture en tôle de 295 m² et tavaillons et lauzes associés sur 184 m², la création d'une local de vente et de toilettes attenantes, l'ouverture de deux fenêtres, la reprise des enduits, le coût total de rénovation a été intégré dans une enveloppe de 600 000 F TTC, maîtrise d'œuvre comprise.

Ces chantiers ont eu un caractère pédagogique accueillant lors de visites organisées, artisans locaux, architectes et élus. Ils ont aussi fait l'objet d'une production vidéo.

En haut, chantier de l'alpage de Ritord (Pralognan).



Les agriculteurs au cœur d'une action de valorisation du patrimoine rural

Partie importante de l'Avant-Pays Savoyard, frontière « historique » entre France et Savoie, pays du pisé et de la tuile écaille, parsemé de « maisons fortes », les onze communes du District du Guiers forment un territoire singulier dont les paysages ont été spectaculairement façonnés par une polyculture traditionnelle. Dispersées au milieu des treilles, des vignes, des champs de céréales ou de tabac, des prairies, des marais, plantées de châtaigniers, de mûriers et autres arbres remarquables, les exploitations agricoles ont, jusqu'à un passé somme toute récent, rempli très efficacement leurs fonctions d'outil de production de stockage de transformation.

Ci-dessous, la reconversion d'un séchoir à tabac qui n'était plus utilisé que pour le stockage de matériel agricole.

Pourtant à partir des années soixante-dix, les structures foncières comme le bâti traditionnel se sont révélées inadaptées à la réorientation des sys-

tèmes locaux de production agricole vers de nouvelles monoproductions (lait, viande, céréale).

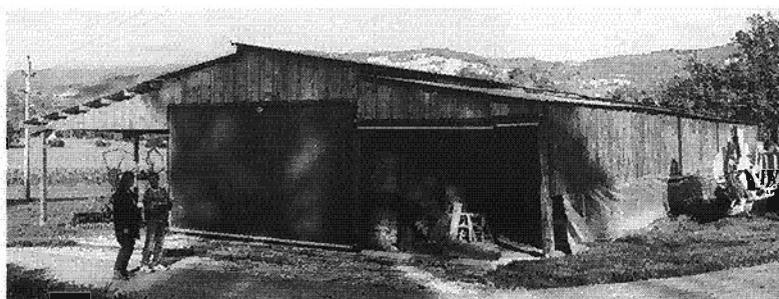
Pour remédier à cette inadéquation, les élus et les responsables agricoles du District, avec l'aide des services de l'Etat et de l'ADASEA, ont entrepris de restructurer les exploitations agricoles, à travers la mise en œuvre d'une Opération Groupée d'Aménagement Foncier (OGAF) mobilisant des crédits nationaux puis européens (513), tout en veillant à la prise en compte de l'environnement et du patrimoine.

C'est suite à ce dernier travail et grâce à la sensibilisation des agriculteurs, conscients de leur intérêt primordial dans la préservation des paysages remarquables, qu'une action de réhabilitation des exploitations agricoles (aménagement des abords et création de hangars à matériel ou de stockage) a été montée avec l'aide de l'ADASEA et du CACT de la Savoie.

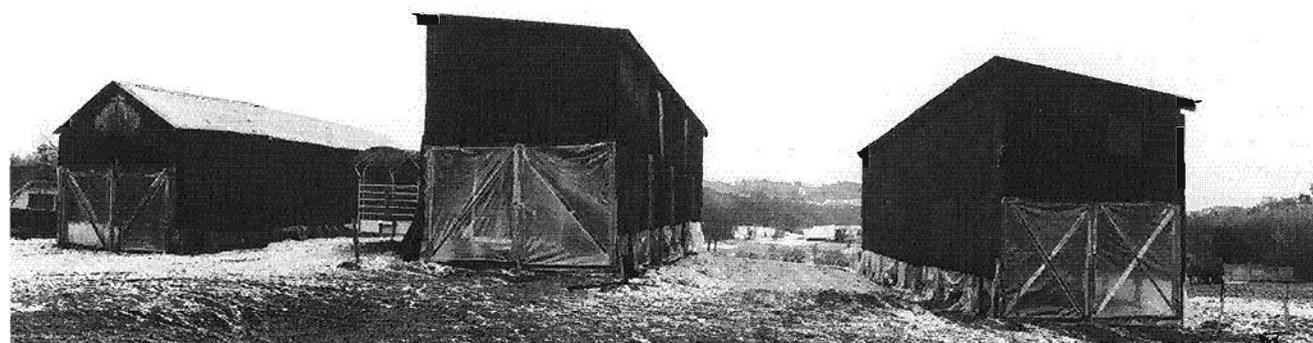
Cette action vise à apporter des solutions aux problèmes paysagers et architecturaux induits par de nouveaux besoins en matière de stockage (fourrage, matériel...) et d'abri du bétail comme pour de nouvelles pratiques agricoles (ensilage, stabulation libre...) Elle se propose aussi de mettre en valeur un patrimoine bâti et paysager exceptionnel, qui fait souvent partie intégrante des sièges d'exploitation agricole.

Une aide personnalisée est proposée à chaque agriculteur pouvant bénéficier des subventions européennes affectées à cette action. Un rapport de visite conjointe du technicien agricole du secteur et du consultant missionné par le CACT, comprenant un diagnostic illustré et commenté de l'état des lieux et des propositions d'amélioration concertées est remis aux pétitionnaires. Ce rapport sert de base de discussion pour les décisions d'attribution des aides.

Cette action, unique à ce jour en Savoie, place les agriculteurs au centre d'une politique locale de valorisation du patrimoine rural susceptible d'inclure des retombées économiques notamment à la perspective de vente directe des produits agricoles sur de futurs circuits de découverte.



Ci-dessous : l'impact visuel négatif de 3 séchoirs à tabac dont la reconversion – ou la démolition – serait souhaitable.



« Ce n'est pas que du blé qui sort de la terre cultivée, c'est une civilisation toute entière ». En écrivant ces mots, Lamartine exprimait les relations étroites que tisse l'homme avec le terroir sur lequel il vit. S'adaptant aux contraintes naturelles, l'homme, utilise, exploite et aménage l'espace et y inscrit les signes du fonctionnement de la communauté.



La relation entre l'homme et le territoire est dans le cadre de la Savoie, comme dans toutes les Alpes, remarquable en raison des particularités du milieu naturel. Les choix et les stratégies humaines qui se sont construites en lien avec les caractéristiques de l'espace sont une des bases de l'économie agro-pastorale qui se met en place en Savoie dès le Moyen-Age et qui se développe jusqu'au milieu du 20^{ème} siècle.

A la veille du 21^{ème} siècle, l'espace rural est profondément transformé. Ses mutations ont remis en cause les cadres de vie et les fondements des communautés rurales et ont remis en question les rapports institués avec leur environnement. En complément de l'activité agricole, l'espace rural se dote de nouvelles fonctions souvent liées aux loisirs, au tourisme, à la sauvegarde de l'environnement mais aussi au déploiement d'activités économiques qui étaient réservées, jusqu'alors, d'avantage au monde urbain.

Terres des Alpes, nouveau programme touristique et culturel de la FACIM, propose une exploration de quelques sites de la Savoie. La découverte de l'architecture traditionnelle, des paysages façonnés par les gens vivant de la terre, des produits des terroirs, des savoir-faire et des outillages qui ont permis leur création, des rencontres avec des agriculteurs et des artisans permettent aux visiteurs de mieux comprendre les fondements de la société rurale savoyarde.

Les sites qui composent ce réseau ont été choisis pour la qualité de leur patrimoine rural et pour la motivation des habitants à le valoriser. C'est à l'issue d'un long travail de terrain auquel ont participé les habitants, les élus, les associations, les techniciens des différents services concernés par la mise en valeur du patrimoine qu'ont pu être choisies les thématiques qui seront abordées pendant les visites guidées animées dès l'été prochain.

Ainsi, c'est le thème de l'homme et la pente qui est exposé au hameau de Chambéranger. Ici les habitants ont dû s'adapter et tirer parti d'une pente à « ferrer les poules » qui oblige l'agriculteur à remonter la terre au début du printemps mais qui garantit également une exposition au soleil incomparable.

Sur l'adret de la Tarentaise entre Naves et Bourg Saint Maurice, les habitants ont su s'organiser pour optimiser leur temps et l'espace par la pratique du fruit commun. Les randonnées animées par des accompagnateurs en moyenne montagne sont l'occasion pour les visiteurs de découvrir les alpages et de rencontrer les alpagistes qui ne produisent ni poires et pommes mais bien Beaufort et tommes.

A Saint André en Maurienne, le patrimoine architectural est au cœur des débats puisque cette commune se caractérise par un petit patrimoine rural, moulins, bassins, chapelles, abondant restauré avec passion par les habitants des villages.

Non loin de là, à Valloire, de l'architecture traditionnelle à celle beaucoup plus excentrique, générée par des bouleversements économiques et sociaux singuliers, en cheminant de hameaux en hameaux, le public découvre une commune très originale ainsi que ses habitants.

Dans le Val Guiers la frontière marque le paysage : frontière étanche entre les nations matérialisée par les nombreuses maisons-fortes qui jalonnent le territoire pour mieux le surveiller et le défendre, mais également frontière passoire puisqu'elle a généré la contrebande et n'a pas empêché l'influence dauphinoise de se divulguer par les pratiques agricoles et les constructions en pisé.

Les Grangettes à la Taillette, la Compôte en Bauges.



A la Compôte en Bauges, l'explication de l'architecture, des paysages, la visite de la fruitière permettent de mieux appréhender une commune de montagne où tout a été façonné dans la durée.

Enfin, en Chautagne, c'est l'opposition entre un paysage construit de manière empirique et celui voulu par les aménageurs pour pallier aux crises du monde agricole qui sert de fil conducteur.

Terres des Alpes s'inscrit dans la lignée des Chemins du Baroque et de Pierres-fortes de Savoie. Ce programme participe à la diversification de l'image de la Savoie et de l'offre touristique pour un public de plus en plus avide de découverte et de compréhension des terroirs dans lesquels il recherche peut-être aussi ses propres racines.

Des vols et des églises...



Même s'ils ont eu tendance à se généraliser, les vols commis dans les propriétés de campagne isolées ou dans les appartements inoccupés ne datent pas d'aujourd'hui, ceux commis dans les musées non plus. En revanche, la disparition dans les églises d'objets de culte ou d'œuvres d'art est sensiblement plus récente. Le respect qui leur était accordé, la signification qui leur était donnée, parfois même, le pouvoir qu'on leur prêtait, garantissait dans une civilisation chrétienne contre beaucoup de dégradations ou de pillages. Désormais on peut affirmer que les lieux de culte depuis les cathédrales jusqu'aux chapelles reculées sont parmi les plus exposés.

Avant toutefois d'aborder le problème des vols « à la tire » ou sur commande, il convient de remarquer que l'évolution même de la liturgie catholique a, au cours des siècles, entraîné des modifications tant dans le domaine de l'architecture que dans celui de la décoration. Cette soumission à des mouvements intellectuels, spirituels et artistiques a suscité la désaffection de certaines pièces qui disparaurent du décor intérieur des lieux de culte. Ainsi comme le concile de Trente (1545-63) dont nous savons les répercussions qu'il eut notamment en Savoie, le concile Vatican II (1963) a-t-il contribué à ce que tombent en désuétude certaines pratiques ou en a modifié d'autres. Il arriva alors que dans le cadre des préceptes conciliaires soient cédées des pièces dont la fonction était remise en cause. Ces ventes ne sont certainement pas loin d'équivaloir par leur nombre les vols qui purent être commis.

Très récemment notre département fut l'objet de cambriolages importants tant chez des collectionneurs privés que dans des lieux publics. La presse s'est fait l'écho de l'émotion provoquée par la disparition du portrait d'homme attribué à P. Ucello au musée de Chambéry, en revanche la consternation entraînée par le vol de la quasi

totalité du mobilier de la petite chapelle de la Masure à Seéz est restée comme la blessure secrète de toute une population attachée à un patrimoine artistique auquel dans un siècle riche en bouleversements, elle savait se rattacher.

En France parmi les vols les plus spectaculaires de la dernière décennie, on peut rappeler en 1991 celui des 104 objets du trésor de la cathédrale d'Auxerre ou encore celui de la chasse de saint Etienne à Gimel en Corrèze¹. Il suffit ensuite de fréquenter les salons d'antiquités ou les commerces spécialisés dans ce domaine, pour mesurer combien les objets de culte ont la faveur des collectionneurs ; ciboires calices, orfèvrerie culturelle, statues, tableaux, retables, reliquaires, tabernacles, prie-dieu, tapisseries, chaires, lutrins, vases, crucifix....

L'article 12 de la loi du 9 décembre 1905 sur la séparation des églises et de l'Etat, consacre la propriété de l'Etat sur les cathédrales et celle des communes sur les édifices « servant à l'exercice public des cultes ou au logement de leur ministre (...) ainsi que leur dépendance immobilière et les objets mobiliers qui les garnissaient au moment ou les dits édifices ont été remis aux cultes ». Les

Ci-contre, colonne de droite, statue de St-Michel, St-Michel-de-Maurienne, disparue en 1998.

Ci-dessous, paire d'anges porte-flambeaux, Le Freney, disparue en 1998.



objets et le mobilier conservés dans le bâtiment sont propriété communale. Le desservant n'a pas la possibilité de les céder ou de les vendre et il ne peut les déplacer à l'extérieur sans l'autorisation du maire. Il a la responsabilité des clés et le pouvoir de réglementer l'usage de l'église décidant des heures d'ouverture et de fermeture. Dans la quasi totalité des diocèses une commission d'art sacré a été créée pour s'occuper des problèmes posés par l'agencement intérieur des églises. En Savoie elle est actuellement animée par Monsieur l'archiprêtre de la cathédrale de Chambéry.

Certains objets mobiliers remarquables du point de vue de l'histoire, de l'histoire des arts et des sciences, de l'archéologie ou de l'ethnologie peuvent bénéficier de procédures de protection administratives particulières : le « classement au titre des monuments historiques » ou « l'inscription à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques »². L'objet classé par arrêté ministériel, considéré d'intérêt national, ne peut être modifié, réparé ou restauré sans l'accord préalable du ministère. Il est inexportable, sa cession est interdite s'il est propriété de l'Etat et dans des conditions très précises, s'il appartient à des collectivités locales. Un propriétaire peut le céder mais ne peut lui faire franchir les frontières du territoire national. L'inscription à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques est prise par arrêté préfectoral après avis d'une commission ad hoc : la commission départementale des objets mobiliers. Cette protection sanctionne les pièces jugées d'intérêt régional. Elle oblige le propriétaire à ne procéder, sauf péril, au transfert de la pièce ni à une cession, modification ou restauration sans en avoir informé l'administration. Dans chaque département, sous l'autorité du Préfet, le Conservateur des antiquités et objets d'art a pour mission d'animer la commission des objets mobiliers et de veiller à la conservation des objets classés et inscrits. Si un conservateur du patrimoine spécialisé (ex Inspecteur des monuments historiques) a compétence pour tout ce qui relève des projets de restauration des objets classés, le conservateur des antiquités et objets d'art élabore la programmation de restauration sur les objets inscrits et en est le maître d'œuvre.

Pour notre département ce service a son siège à la Conservation départementale du patrimoine de la Savoie. Contre les vols des **moyens élémentaires de prévention** peuvent être mis en place en relation avec les administrations compétentes (service départemental de l'architecture, conservation départementale des antiquités et objets d'art, conservation régionale des monuments historiques en cas de pièces classées). Il s'agit de **l'accrochage et de la fixation des objets**, dissuasifs en cas de vols occasionnels qui paraissent encore les plus nombreux ainsi que de la mise en place de **barrières de mise à distance** telle qu'on a pu l'installer devant la Déposition de croix de la cathédrale de Moutiers. Il est également parfois possible d'envisager un **dispositif de protection statique** par la **mise sous vitrine des pièces** et la création de **trésors**³. Plus sophistiqués sont les **systèmes de protection dynamique des objets**. Les trois principaux sont : la détection de proximité grâce à des détecteurs à infrarouge, la détection d'approche

par infrarouge « rideau » qui consiste à tendre un rideau invisible à une distance de 20 à 30 centimètres du mur et la détection en suspension qui prévoit un système dissimulé dans le rail d'accrochage et relié à une centrale d'alarme. Un marquage discret des objets d'art par des procédés modernes peut s'avérer aussi dissuasif qu'utile en cas de vol et de récupération.

Après un vol le propriétaire doit impérativement faire une déclaration auprès de la police ou de la gendarmerie, déposer plainte et alerter l'administration des monuments historiques. Il est toujours recommandé de publier la description et les photographies de l'objet volé dans un bulletin spécialisé comme la gazette de l'hôtel Drouot. L'administration saisit l'Office central pour la répression du vol d'œuvres et objets d'art et le Service technique de recherches judiciaires et de documentation qui dépend de la gendarmerie nationale. Interpol répertorie également tous les objets d'une importance avérée, volés dans le monde.

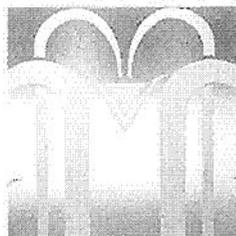
Même lorsqu'un objet est récupéré, il parfois très difficile de l'identifier immédiatement ; photographies et descriptions sont précieuses, en effet bon nombre d'entre eux sont maquillés, transformés. Ainsi la statue d'ange du XVII^e siècle, classée monument historique et volée le 15 février 1995 dans la cathédrale de Moutiers était-elle difficilement reconnaissable après l'intervention des faussaires qui la dotèrent des attributs de saint Jean Baptiste.

Une question reste posée pour les propriétaires des objets conservés dans des lieux visités et ceux, qui par leurs fonctions en assurent la conservation ou la promotion : l'accroissement du rythme des visites, l'ouverture au public de ces sites fermés il y a quelques années encore, favorisent-ils le développement des vols ? On peut affirmer en revanche un retour à la vigilance sur de tels sites et l'amorce d'une réappropriation par les populations locales qui sont d'entre toutes la meilleure garantie contre les dangers que peuvent connaître ces témoins de notre passé.



1. Ce vol eut lieu l'année de la sortie du film de M. SANCHEZ, *Les Arcandiers*, où l'on voit S. DE LA BROSSÉ, D. PINON et C. SCHNEIDER enlevant la chasse de Sainte Bernadette, et, faute d'en obtenir une rançon, la lance sur la Loire d'où, frère esquif, elle accompagnera leur cavale.
2. La liste pour des raisons de sécurité en est tenue discrète. En Savoie, 813 objets sont actuellement classés, 1652 inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.
3. cf. Rubrique des patrimoines de Savoie n° 2 p.19.

Ci-contre, reliquaire, St-Laurent-de-la-Côte, disparu en 1996.



Les Thermes Nationaux d'Aix-les-Bains et l'architecture thermale

Si depuis l'antiquité les eaux thermales sont appréciées pour leurs bienfaits, c'est surtout depuis la fin du XVIII^e siècle que les séjours thermaux connaissent un intérêt croissant auprès des princes et des rois : commence alors l'édification de véritables et somptueux bâtiments thermaux.

A partir de 1811, l'État porte une attention particulière à ces édifices. Leur construction passe sous l'autorité des préfets et leurs collaborateurs : l'Architecte Départemental et l'Ingénieur des Ponts et Chaussées.

L'ensemble des bâtiments thermaux étant soumis à l'approbation ministérielle et à l'avis du conseil des Bâtiments Civils, celle-ci amène une certaine unité de production architecturale. On assiste à la diffusion de la théorie architecturale du néo-classicisme.

Au cours de leur histoire, les bâtiments des thermes aixois ont connu bon nombre de remaniements et d'extensions afin de s'adapter à l'évolution des techniques de soins, et aux types de fréquentations (soldats durant la période moderne, thermalisme mondain au XIX^e siècle et début du XX^e siècle, thermalisme social après la seconde guerre mondiale).

Aujourd'hui, l'établissement dispense des soins thermaux à base d'eau de vapeur et de boue, destinés à lutter contre les affections rhumatismales.

L'architecture thermale, un exercice de style

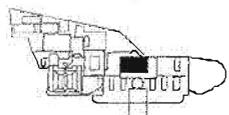
Les architectures successives et spécifiques de l'édifice thermal ont contribué à donner à Aix les Bains son identité de ville d'eau.

Construit sur des vestiges romains, le bâtiment porte en lui l'invention du thermalisme et de ses techniques.

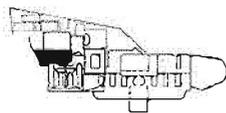
Véritable exercice de style, la construction des thermes impose de nombreuses contraintes à l'architecte : répondre dans un même lieu, à l'illustration symbolique d'une pratique ancestrale (autour de laquelle se greffe tout un imaginaire lié à l'eau), à des exigences fonctionnelles et au besoin de faste.

Première contrainte : les bâtiments doivent être implantés près des griffons d'eau thermale (les moyens techniques actuels libèrent de ces problèmes d'implantation).

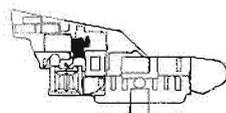
Autre contrainte majeure : la prise en compte des problèmes liés à l'humidité et à l'hygiène. L'utilisation de la céramique, qui permet le lavage à grande eau, est donc d'usage et a donné lieu à la réalisation de superbes et nombreuses mosaïques.



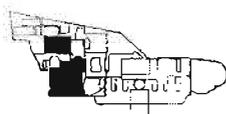
Les thermes antiques
52 avant J. C.



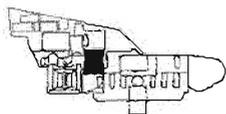
Le bâtiment royal
1776



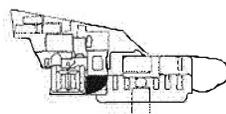
Les thermes Albertini
1824



Les thermes Pellegrini
1854



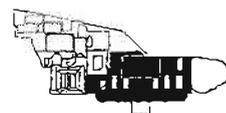
L'annexe Revel
1878



Le quadrant Lecœur
1893



Les thermes Pétriaux
1934



L'extension Mabileau
1970



En haut, la façade
néo-classique des Thermes Pellegrini.

Ci-dessus, la douche en cercle, ses filences
et sa voûte en brique creuse.

Ci-contre, à droite, hymne à l'eau
bienfaisante : le fronton Pétriaux quelques temps
avant sa destruction.





Le besoin de lumière, en même temps que la création d'un espace de soin intime, conduisent à une distribution spécifique des espaces intérieurs et à l'utilisation d'importantes surfaces vitrées (emploi, comme à Aix-les-Bains, de vitrage sablé).

Admirable exemple de cet exercice de style, l'unité des bâtiments conçus en 1930 par l'architecte PÉTRIAUX. Grâce à la répétition des motifs de décoration que l'on trouvait à la fois sur le fronton d'entrée, dans les ferronneries du balcon du hall central, sur les échelles de piscine, sur ses mosaïques ainsi que sur les vitrages sablés, il gagne le pari de respecter la personnalité de l'architecture thermale. L'ensemble du projet illustrant merveilleusement bien la vitalité et la fraîcheur des eaux jaillissantes des sources, fontaines de santé.

Ainsi, des premiers bâtiments du Comte NICOLAS DE ROBILANT aux architectures contemporaines de PÉTRIAUX et MABILEAU, nous retrouvons de manière parfaitement lisible, comme une série de stratification architecturale, les différentes périodes d'expansion : trois phases pendant le règne de la Maison de Savoie et cinq depuis l'annexion à la France. Chacune de ces extensions possède le style propre du moment, et par un jeu d'imbrications, de juxtapositions, de sur-élévations, se raccroche aux bâtiments anciens.

Les Thermes Nationaux d'Aix-les-Bains, l'avenir d'un territoire

Outre les formes de son architecture, le complexe thermal d'Aix-les-Bains, d'une superficie d'un hectare et demi, constitue un territoire à part entière au cœur même de la ville.

L'établissement thermal est le pôle structurant du tissu urbain qui s'articule autour du schéma propre aux villes d'eau du Second Empire : les thermes, les jardins, les casinos, les hôtels et grandes demeures.

Complétant cet ensemble, les Thermes Chevalley sont en cours de construction. Equipés de matériels plus modernes, ils répondront aux normes et besoins d'aujourd'hui et pourront

accueillir jusqu'à 26 000 curistes en l'an 2004, 16 000 étant encore soignés dans les thermes actuels.

Cette modification impliquera une restructuration urbaine et pose la question du devenir des anciens thermes, dont une partie ne sera plus utilisée. Mais cette architecture si particulière sera-t-elle capable de s'adapter à d'autres besoins, d'autres pratiques ?

Il s'agit aujourd'hui de préparer la quatorzième modification, celle du troisième millénaire, qui met en jeu l'avenir du centre-ville. Des études sont déjà engagées pour la restructuration des bâtiments des XVIII^e et XIX^e siècle afin de déterminer les nouveaux usages que l'on pourrait leur attribuer. Avec le grand projet départemental - *Le Grand Lac* - des réflexions sont menées dans ce sens, envisageant la création d'un produit thermal ludique axé autour du patrimoine et de la culture thermale.

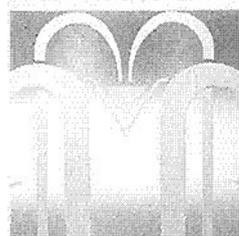
La symbolique de l'eau, tant présente dans cette architecture, ne doit-elle pas être préservée, développée, magnifiée et prendre des formes plus contemporaines en jouant sur une mise en scène peut-être plus spectaculaire : permettre à l'eau de rejaillir dans la cité, avec son cortège de fontaines, de ruisseaux et de jardins et mettre en œuvre un projet global d'urbanisme accompagné de nouvelles ambiances lumineuses, sonores et olfactives.

Porter attention sur le devenir des Thermes Nationaux implique de connaître plus précisément l'histoire de ce patrimoine. Mme Geneviève FRIEHL-VURPAS, historienne, et Jérôme MOTINI, architecte au CAUE de la Savoie, ont acquis une connaissance approfondie de l'histoire des Thermes et travaillent à un projet de livre retraçant l'évolution des Thermes Nationaux d'Aix-les-Bains.

Ne serait-il pas également urgent et capital de constituer, pendant cette dernière saison 1999, une mémoire cinématographique de l'activité de cet établissement thermal unique, véritable ruche dans laquelle s'affairent quotidiennement jusqu'à 4 500 personnes : curistes, personnels et médecins. Ce travail de mémoire nous apparaît comme un outil essentiel pour la connaissance et la mise en valeur de ce patrimoine.

Des Thermes Chevalley (symbole du renouveau du thermalisme) jusqu'à l'esplanade au bord du Lac, la ville, tout en préservant la richesse de son patrimoine architectural et paysager, devra définir dans une prospective de développement durable, de nouveaux objectifs économiques et d'aménagement de son territoire.

MONUMENTS



ÉDIFICES

Quelques chiffres permettront de mieux évaluer l'importance des équipements mis en œuvre pour le fonctionnement du complexe thermal d'Aix-les-Bains.

le personnel

760 personnes (dont 283 saisonniers), habitant dans un rayon de 10 kms et travaillant aux Thermes depuis 5 ou 6 générations.

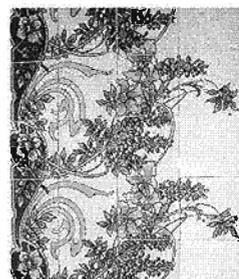
les bâtiments

- sa zone classée
- ses zones inscrites
- 10 niveaux
- 14 piscines
- 10 réservoirs (eau froide et eau thermale)
- 18 ascenseurs
- 165 sanitaires
- une salle de conférence de 350 places

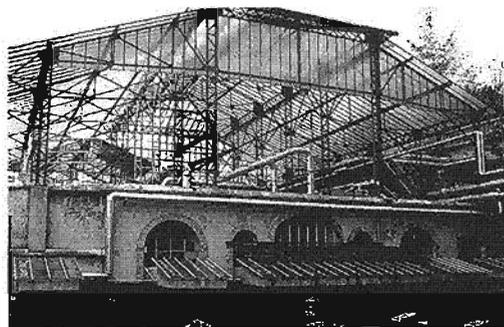
l'eau, l'argile,

le linge : quelques détails

- 4 millions de litres d'eau thermale par jour
- 300 tonnes d'argile par an
- 2200 tonnes de linge par an (représentant 6.000.000 de « pièces »)
- 1 source d'eau froide, la source Pollet
- 2 sources d'eau thermale, les sources d'Alun et de Soufre
- 2 forages, Reine Hortense (profondeur 1100 m) et Chevalley (profondeur 2000 m).



En haut, à gauche, le hall Pellegrini. Ci-contre, à gauche, l'ossature métallique de la verrière au début du siècle. Ci-dessus, détail d'une fonte à décor de glycine.

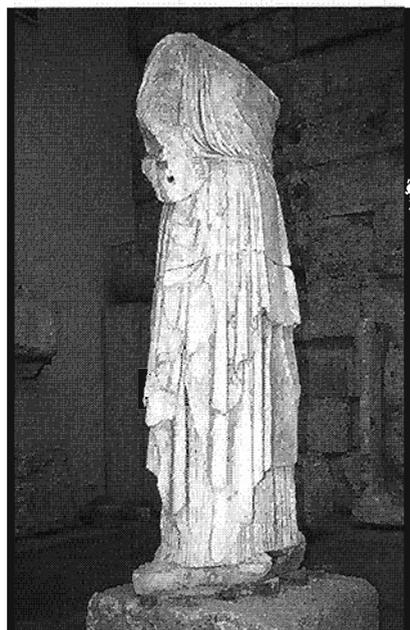


Vision des Thermes Antiques d'Aix-les-Bains



Ci-dessous, statue de femme acéphale, Musée Lapidaire, Aix-les-Bains.

Page de droite, plans des quatre états successifs des Thermes.



Dès le XVI^e siècle, les descriptions « d'antiquités » à Aix-les-bains signalent des vestiges apparents dans le bâti urbain. L'évocation du temple dit « de Diane », de l'arc de Campanus ainsi que de multiples découvertes d'éléments épigraphiques et architecturaux permet aux « antiquaires » et historiens de cheminer sur les traces de l'histoire perdue de cette vieille cité. Depuis, le développement de l'agglomération, que l'on doit en grande partie à un renouveau du thermalisme, a entraîné la mise au jour, mais aussi la destruction, d'un patrimoine riche et éloquent pour la petite ville. En 1772 lors de l'enfoncement de la base d'un mur de la maison du citoyen Perrier, officier de santé, la découverte de « souterrains romains » fut le prélude à une longue série d'études et de commentaires archéologiques sur les bains romains d'Aix.

Chronologie d'un site

En 1991, une relecture approfondie des Thermes menée par le Service Régional de l'Archéologie a permis de restituer quatre périodes d'agrandissements ou de reconstructions qui

ont pu être mises en corrélation avec les résultats de l'opération de fouilles engagée d'octobre 1988 à juin 1989 sur la place de l'hôtel de ville, avant l'édification d'un parking souterrain. Une suite de séquences chronologiques analogues permet d'illustrer les grandes lignes de l'évolution du centre monumental et thermal du Vicus Aquae au cours de l'antiquité.

De la Tène finale au début de l'Empire : aménagement d'une résurgence. Etat I

Dès la seconde moitié du I^{er} siècle av.J.C, des enclos et des constructions légères sont aménagés près d'une source d'eau chaude issue d'une masse rocheuse taillée en conque. Les sources étaient déjà utilisées pour leur action bénéfique et ont vraisemblablement fait l'objet de vénération de la part du peuple gaulois *Allobroge*.

Dans la partie nord-est, subsiste un massif rocailleux où l'eau qui ruissele, est captée et canalisée à l'aide d'une gouttière taillée à même la roche. Dans son aspect minéral, ce nymphée est construit avant l'édification des thermes monumentaux

Du I^{er} au II^{ème} siècle de notre ère Etat II

Sur cet élément l'on établit la première structure maçonnée. La source est habillée d'une abside en cul de four incorporée dans un long mur. Devant cet ensemble, un complexe composé de bassins et d'une vaste piscine enduite de mortier rose, est bordé d'une plage de circulation recouverte d'un dallage calcaire dans laquelle sont ménagés deux baignoires : l'une, allongée, est située dans l'axe de la niche en cul de four et communique avec la grande piscine. L'autre, de forme elliptique et de faible profondeur est installée dans le dallage de la plage.

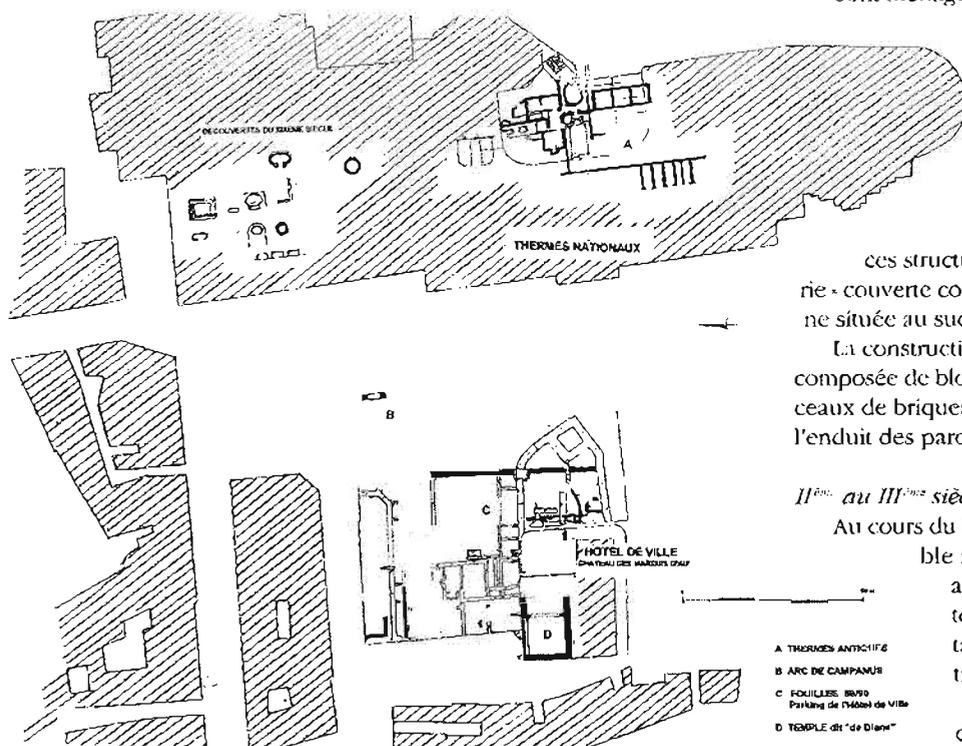
Vraisemblablement à ciel ouvert, ces structures sont longées par une « galerie » couverte communiquant avec une autre piscine située au sud.

La construction caractéristique de cet état est composée de blocs de tuf alternant avec des morceaux de briques et d'un mortier de tuileau pour l'enduit des parois.

II^{ème} au III^{ème} siècle de notre ère. Etat III

Au cours du II^{ème} siècle de notre ère, l'ensemble monumental du bourg est parachevé avec l'édification du temple et de thermes monumentaux enveloppant les constructions de l'état précédent.

Les thermes sont agrandis par de nouvelles salles chauffées à l'aide d'un système ingénieux de



circulation d'air chaud sous les sols dit, - sur hypocauste ». La chaleur est dispensée à partir d'un foyer situé dans une chambre spécifique : le *prae-funium*.

Les briques constituant ces sols suspendus ont livré des estampilles de fabriques. Les noms de CLARIANUS, CLARIANUMADA, CLARIANUS CISAL, CESAR CENSEMS indiquent une installation au milieu du II^{ème} s. ap. J.C, date à rapprocher de celle de la construction du temple précisée lors des fouilles de 1988/89.

Un habillage général des parois verticales des bassins et des salles est réalisé avec un placage de marbre blanc soutenu parfois d'éléments de couleur, tandis que les fonds de bassins ou de piscines reçoivent des revêtement de dalles calcaire ou de mosaïques.

Ces dispositions, véritables mises en scène architecturales sous-tendue par l'existence de sources, semblent refléter une expression prophylactique qui pourrait être liée aux divinités des sources BORVO ou BORMANUS.

Du III^{ème} au V^{ème} siècle. Etat IV

L'aménagement de nouvelles salles entraîne une refonte du secteur monté sur système à hypocauste. La mise en place de pilettes de suspension composées de briques demi-rondes et le emploi des anciennes pilettes carrées assure une meilleure distribution de la chaleur. Certaines salles chaudes sont agrandies et l'organisation des liaisons entre les différents volumes paraît entièrement modifié.

L'ensemble des pièces et bassins de cet état, toujours recouvert de placages de marbre, correspond à l'extension et l'agencement optimal de l'établissement balnéaire (état III).

Au cours de cette période, intervient une destruction générale du site due aux éléments naturels (à l'exemple de secousses sismiques qui peuvent perturber gravement le réseau hydraulique). Les vestiges sont restaurés et réutilisés, néanmoins, ces travaux ne restituent pas l'ampleur et la beauté des aménagements précédents. Les revêtements de marbre subsistant sont consolidés par des enduits à base de chaux et de briques pilées.

Les foyers, fortement mutilés, sont condamnés et remplacés par la reprise d'anciennes structures. Des bassins sont bouchés tandis que d'autres sont ouverts sur des espaces préalablement réservés à la circulation. Le fond du bassin dit « bain de César » est recouvert d'une chape de mortier de tuileau qui oblitère complètement la mosaïque des états antérieurs.

La niche des origines est fermée par une paroi maçonnée doublée d'une isolation. De nombreuses concrétions illustrent l'inéluctable présence d'infiltrations.

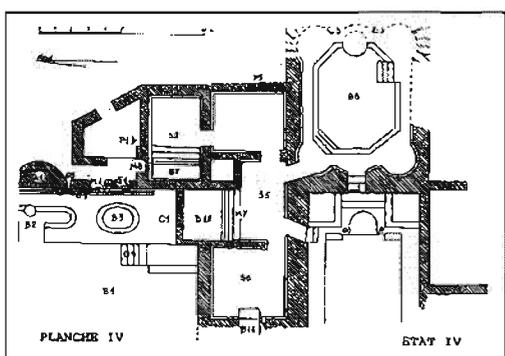
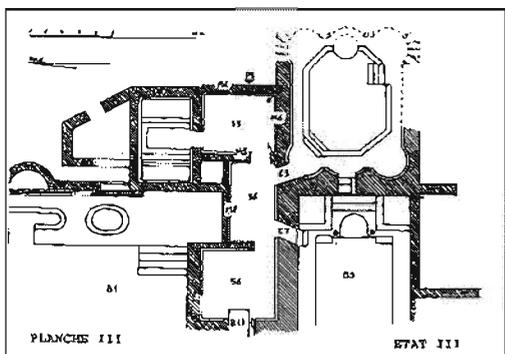
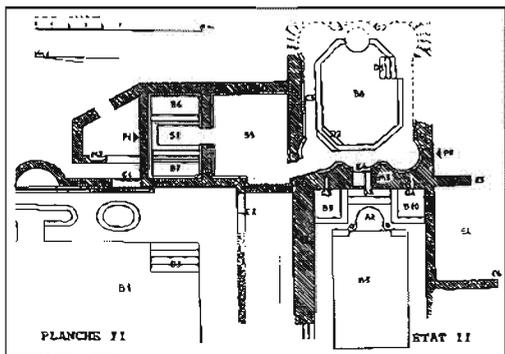
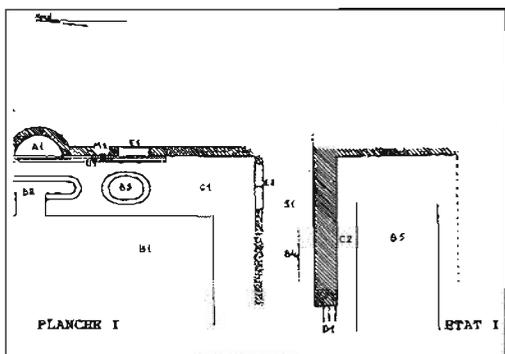
Face à l'établissement thermal, l'aire autour du temple est nivelée jusqu'à la hauteur du sommet du podium. Un seuil est construit en façade avec des blocs de pierre de taille issus d'édifices probablement détruits.

On ne cherche plus à embellir les structures, mais on consolide ce qui subsiste, pour retrouver l'apparence fonctionnelle des édifices.

L'abandon

Le calcaire envahit les structures par le débordement de ses concrétions. Les revêtements perdent alors toute leur rigueur d'agencement pour faire place peu à peu à un paysage minéral semi-naturel.

Devant le temple, le seuil est remblayé de terres dans lesquelles ont été rencontrées des céramiques à revêtement argileux typique des productions de Portout au V^{ème} siècle.



L'ampleur des Thermes d'Aquae

Les récits des découvertes réalisées depuis plus de deux siècles évoquent un certain nombre de bassins et piscines disséminés dans l'espace du bâti des Thermes Nationaux. Ces structures, ajoutées aux vestiges que l'on visite actuellement,

Table ronde sur le paléolithique supérieur récent Chambéry, 12 et 13 mars 99

Environ 70 chercheurs (CNRS, Universités et bénévoles), venus de toute la France ainsi que des pays limitrophes (Suisse, Belgique, Allemagne et Luxembourg) se sont réunis pendant deux jours au Centre des congrès du Manège, à l'initiative de J.P. Dugas (SRA, Lyon), de G. Pion (ADRAS, Chambéry) et de A. Thévenin (Université de Besançon), pour faire le point et débattre sur certains aspects de la recherche sur le Paléolithique supérieur récent qui se situe entre 14000 et 10000 avant J.C. A cette période ont été identifiées, pour notre département, les plus anciennes traces connues d'occupations humaines, correspondant à la civilisation magdalénienne, sur les sites de la Fru, commune de St Christophe la Grotte, et de St Thibaud de Couz. Les deux grands thèmes retenus, abordés au travers de 25 communications suivies de débats, concernaient :

- Le cadre naturel par les données du paléoenvironnement et les datations isotopiques, en particulier les résultats d'une grande étude sur le Renne qui a été menée sur les sites archéologiques des Alpes du Nord dans le cadre d'un Programme Collectif de Recherche, sous la responsabilité de G. Pion et financé en grande partie par le conseil général de la Savoie.
- Les industries lithiques et osseuses, l'organisation de l'espace, la fonction des sites. Nous retiendrons plus particulièrement les exposés concernant :
- Le peuplement magdalénien du Tardiglaciaire dans les deux Savoie et le Jura méridional : par G. Pion et « Origine et circulation des matières premières siliceuses, silex et quartz dans les Alpes du Nord » par P. Bintz de l'Institut Dolomieu à Grenoble.

ARCHÉOLOGIE



occupent un espace de plus de 6000 m², étendu selon un axe nord-sud sur plus de 160 mètres de long, et 40 mètres de profondeur.

Doit-on voir dans ces documents un seul bâtiment avec des périodes de restaurations et d'agrandissements successifs, ou une série de composants distincts ayant des fonctions et une administration propres à chacun ?

L'analyse met en évidence la progression d'une construction qui n'a pas été réalisée d'un seul tenant, en une seule fois, à l'exemple des Thermes modernes qui, en fonction des besoins, se sont ajoutés à d'autres, agrandissant sans cesse un complexe qui, aujourd'hui encore, continue son développement.



Ci-dessus, inscription découverte vers 1859 dans les Thermes. Elle était en deux parties, dont l'une est perdue. (Marcus) Licinius) Ruso, Borm(oni) u(ili) u(ote)ra) (stolui) (libens) m(erito). - Marcus Licinius Ruso, a Bormo, s'est acquitté (de son vœu) volontiers et à juste titre, comme il s'y était engagé. -

Un lieu sacré

Jusqu'au début du Moyen-Age, l'espace paraît empreint d'une conscience spirituelle élaborée autour d'une source. Mise en évidence avec la découverte de deux dédicaces à Borvo et BORMANUS, le dieu gaulois des sources, elle est aussi perceptible dans la relecture des thermes qui pré-

sentent manifestement une organisation du décor architectural destiné à l'exaltation de l'eau.

Ceci oriente notre étude vers une notion du sacré inhabituelle dans ces édifices balnéaires. La littérature antique nous décrit les thermes comme des lieux de grande commodité, de luxe et même parfois de libertinage.

Aucun texte n'évoque un lieu de culte, pourtant, l'archéologie dévoile des unités qui paraissent consacrés à des divinités souvent liées au culte des eaux, particulièrement dans les provinces à caractère celtique de l'empire.

Nombreuses sont les stations thermales dont le nom rappelle une divinité des eaux, comme Bourbon-Lancy ou la Bourboule, évocation du dieu Borho, Bormo, de la déesse Borvo et Divonne-les-Bains, évocation de la déesse Divonna.

Par ailleurs, il existe souvent une relation étroite entre l'établissement thermal et un Temple proche de l'origine de la source, comme à Aix-les-Bains. Deux murs dégagés sous les structures de l'ancienne collégiale démolie en 1905 pourraient appartenir à un petit portique de liaison entre les deux aires. L'arc de Campanus en serait une pièce maîtresse, à mi-chemin et mi-pente entre les deux ensembles. Offert en l'honneur de sa famille par Pompeius Campanus, sa position détachée en bout de portique lui conférerait une signification complémentaire à sa vocation d'arc funéraire et honorifique. Il ferait symboliquement office de porte entre la matrice originelle, la terre, représentée par les Thermes du profond desquels surgissent les vapeurs d'eau de soufre et d'alun, et le cosmos, monde céleste représenté par le Temple. Passage obligé d'une mort vers une nouvelle vie, par une purification obtenue par l'omniprésence de la divinité de la source lors de la cure thermale.

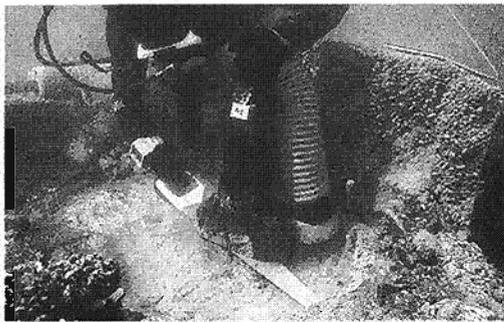
opérations archéologiques prévues en 1999

Sondages et prospections, concernant diverses époques, forment l'essentiel des demandes d'autorisation de travaux de recherche de terrain pour l'été 99. Par ailleurs certaines opérations maintenant terminées sont en cours de préparation pour leur publication.

Préhistoire,

Age des Métaux

- La fin des temps glaciaires. Paléolithique. Projet collectif de recherche, G. Pion.
- Grotte des Saradins à Traize. Toutes périodes. Sondage, J. P. Blazin.
- Occupations néolithiques en Tarentaise. Néolithique. Prospection thématique, P. J. Rey.



- Les Moulins à Bozel. Néolithique. Sondage, P.J. Rey.
- L'Age du Bronze dans les deux Savoie. Age du Bronze. Projet collectif de recherche, A. Marguet.
- Gravures rupestres de Maurienne. Age des Métaux. Prospection thématique, F. Ballet.

Moyen-Age,

Période moderne

- Mines de Maurienne et des Bauges. Période moderne. Prospection thématique, N. Garnoud.

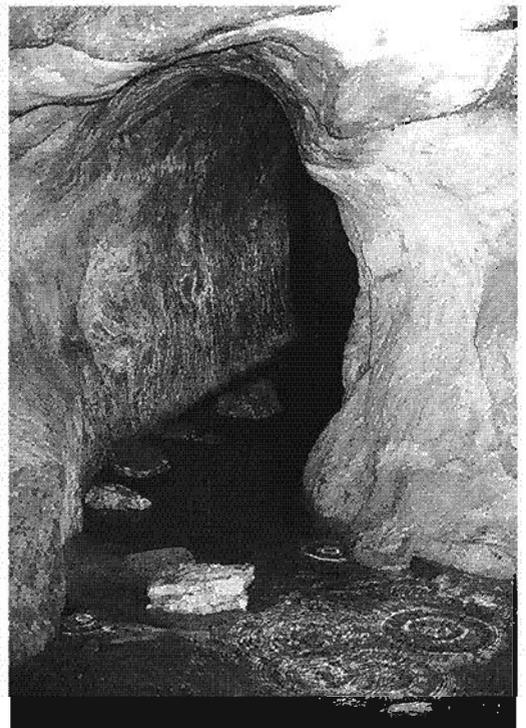
- Occupations humaines en Haute-Tarentaise. Toutes périodes. Prospection-inventaire, F. Faucher.

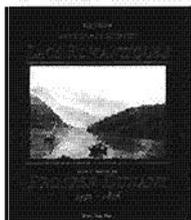
Archéologie subaquatique

- Lac du Bourget. Toutes périodes. Prospection-inventaire, A. Marguet.
- Lac du Bourget. Toutes périodes. Prospection, R. Castel.

Ci-dessous, Grotte du Mineur, site minier des Bauges.

A gauche, prélèvement d'un pieu sur un site immergé en vue d'une analyse dendochronologique.





LACS ROMANTIQUES
Annecy et Le Bourget
peints et dessinés
par Prosper Dunant
1790-1878

Alain Bexon

Dans cet ouvrage richement illustré, Alain Bexon nous présente Prosper Dunant peintre paysagiste exerçant dès le début du XIX^e siècle. Indéniablement doué pour la représentation, Dunant offre à contempler des vues aimables d'une nature tout à la fois alpestre et champêtre, humanisée et paisible, qui évoque l'influence des Alpes des philosophes. L'artiste, dont les compositions sereines et lumineuses aux accents sentimentalistes marquent l'émergence d'un intérêt pour la province, s'avère un précurseur des peintres paysagistes régionaux.

Ainsi on pourra plus particulièrement admirer ici les gravures de l'album inédit des « douze vues des environs d'Aix-les-Bains » accompagnées de leurs aquarelles préparatoires, commentées par des textes de l'artiste.

Itinera Alpina, 1998, 345F.



SAVOIE BAROQUE

Ouvrage collectif,
sous la direction de
Dominique Peyre

Une encyclopédie rédigée par des auteurs reconnus, traitant du phénomène de l'art baroque alpin, représenté par le décor des églises de montagne, en Savoie, mais aussi à Nice et dans le Piémont. Les différentes contributions de ce livre

développent en un premier temps les aspects généraux du Baroque, puis étudient la spécificité du catholicisme des Etats de Savoie, pour ensuite analyser quelques exemples de réalisations locales, laissant au lecteur le choix de son entrée en matière.

Au fil des nombreuses photographies s'illustre, au delà de la problématique de la signification du Baroque dans sa dimension universelle, son épanouissement dans le cadre d'une politique particulière aux Etats de la Maison de Savoie. *La Fontaine de Siloé*, 1998, 295F.



ATLAS DU PATRIMOINE DE L'ISÈRE

Ouvrage collectif,
sous la direction de
Chantal Mazard

Cet ouvrage présente de façon chronologique et thématique toutes les richesses du patrimoine du département, de la préhistoire à la période contemporaine, des édifices religieux au monde rural, de l'habitat aux artisanats traditionnels. Les meilleurs spécialistes ont été invités à commenter, dans ce véritable outil de recherche et de connaissance, les témoignages matériels de notre histoire commune. Aboutissement d'une longue et minutieuse enquête de terrain et d'une rigoureuse vérification critique des sources, il est le manuel indispensable à tous les amateurs de patrimoine et d'histoire, comme à tous ceux qui auront à protéger et à mettre en valeur les témoignages de notre passé, marques de notre identité collective.

Musée Dauphinois-Glénat, 1998, 298 F.



DICTIONNAIRE ICONOLOGIQUE
les allégories et les symboles de Cesare Ripa et Jean Baudouin

Virginie Bar et
Dominique Brême

Ce dictionnaire iconologique est un recensement complet des allégories et des attributs mentionnés dans l'iconologie de Ripa parue en 1583, organisés pour en faciliter l'usage. Fruit d'un travail minutieux de rapprochement, de classement, et de normalisation du vocabulaire, les auteurs nous présentent l'iconologie dans sa forme originale en un premier tome et, composant le second, un dictionnaire en deux parties richement illustrées. Grâce à cet outil la signification symbolique des œuvres peintes devient accessible à l'amateur, et les intentions qui ont guidées leur conception n'en sont que mieux comprises. Il n'est pas exagéré de prétendre que cette publication occupera une place majeure dans l'étude de l'art français des XVII^e et XVIII^e siècles.

Faton, 1999, 1050F.



LA FORGE DE MARTHOD
Cahiers du vieux Couflans, n°159

Chantal Somm

En 1995, la commune de Marthod acquiert une forge à martinets, où trois générations de taillandiers se sont succédés, de 1873 à 1992. Cette étude ethnologique de Chantal Somm, en plaçant l'activité de la forge

dans le contexte historique, économique et social local, nous raconte ses transformations, sa production, et détaille les techniques de fabrication d'un atelier fameux pour la qualité des outils fabriqués.

La valorisation du site, rendue vivante par l'installation d'un jeune forgeron à proximité, ne pouvait se passer d'une telle base scientifique pour présenter avec pertinence le patrimoine technique exceptionnel de la taillanderie Busillet.

Société des amis du vieux Couflans, 1998, diff. *La Fontaine de Siloé*, 119 F.



L'INDUSTRIEL, L'ARCHITECTE ET LE PHALANSTÈRE
Invention et usages de la cité d'entreprise d'Ugine

ouvrage collectif,
sous la direction de
Ola Söderström

Cette étude, réalisée dans le cadre des activités de recherche de la Fondation Braillard Architectes, relate et analyse la création des cités d'entreprises, conçues comme instruments d'organisation de la société industrielle de l'époque. Dès 1904, la ville d'Ugine est bouleversée par l'implantation des aciéries électriques. Afin d'attirer et de fixer à proximité du site la main-d'œuvre nécessaire au fonctionnement des usines, l'industriel Paul Girod et son architecte Maurice Braillard conçoivent un projet d'urbanisme patronal : les phalanstères, construits entre 1908 et 1910, sont des prototypes de logements collectifs. Très documenté, cet ouvrage explore les liens entre les formes sociales et les formes architecturales urbaines au début du siècle. *L'Harmattan*, 1997, 130 F.



PEINTURES MURALES MÉDIÉVALES DES ÉGLISES DE RHÔNE-ALPES
in Cahiers René de Lucinges, n°7

ouvrage collectif
coordonné par
Paul Cattin

Ce premier ouvrage récapitulatif des connaissances nouvelles depuis les années 60, réunies par des scientifiques, des universitaires et des conservateurs, invite à une découverte à la fois savante et pédagogique d'un patrimoine dont l'intérêt documentaire nourrit la connaissance de la civilisation médiévale de la région. Des sondages systématiques, avant restauration des bâtiments, ont fait apparaître une trentaine d'œuvres méconnues, dont l'étude enrichit cet inventaire conduit par département. Datations, commanditaires, identifications, significations, thèmes, et interrogations sont le fruit des recherches historiques et iconologiques qui ont permis de commenter chaque œuvre. Un index des thèmes iconographiques, des noms et des artistes, ainsi qu'une bibliographie fourniront à chacun les clés d'une appréhension de la pratique religieuse au Moyen-Age en Rhône-Alpes.

Art et archéologie en Rhône-Alpes, Lyon 1998, diff. *De Boccard*, 180 F.

Histoire
p. 3 à 5
Arts
p. 6 à 8
Ethnologie
p. 9 à 11
Dossier
p. 12 à 15
Musées expos
p. 16 et 17
Monuments
édifices
p. 18 et 19
Archéologie
p. 20 à 22
Livres
p. 23

